FRC 577

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 15322

OPINION (1)

DE

BRIOT (du Doubs),

Sur la situation intérieure et extérieure de la République.

Séance du 12 fructidor an 7.

Manebant vestigia morientis libertatis.
TACITE.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

IL est difficile de se livrer à cette discussion sans déplorer la fatalité qui semble depuis si long-temps présider aux destinées de notre République.

(1) J'avois formé le projet de faire imprimer cette opinion avec plusieurs développemens du travail dont elle a été en partie tirée; mais les circonstances me déterminent à y renoncer. Quand les vues les

THE NEWBERRY LIBRARY

Les dangers de la patrie paroissent se dérober à nos yeux à mesure qu'ils s'accroissent ; les moyens de salut nous échappent, ou ne sont plus apperçus. Nous marchons rapidement à notre décadence, et déja nous n'appercevons plus ni le point d'où nous sommes partis, ni la carrière que nous avons parcourue, ni même, ce qui est bien plus affligeant encore, le but vers lequel se portoient nos pas.

Accoutumés aux dangers publics, aux tristes récits de nos calamités, nos cœurs n'en sont plus émus : je ne sais quelle torpeur effrayante s'est emparée de l'universalité des esprits ; on s'accoutume à ne rien croire, à ne rien sentir et à ne rien faire ; on compte sur la providence ; on se confie à ce qu'on appela tant de fois *le génie de la liberté*, et on dort sur l'abyme dévorant ; on s'est fait une dangereuse habitude, je dirai presque un besoin, de voir périodiquement des coups d'état réparer avec violence les malheurs d'une longue inaction ; les beaux jours de notre révolution ne luisent plus sur nous que comme les pages de quelques annales surannées, ou comme ces monumens antiques que la médiocrité envisage avec une admiration stupide, et qui ne sont pour elle autre chose que la mesure de son impuissance.

---

plus conservatrices et les plus dignes de la nation sont repoussées par l'esprit de parti ; quand les destinées de la France sont presque entièrement livrées aux mains d'une poignée d'intrigans et de valets ; quand les voleurs publics, les traîtres, les agens de l'étranger, sont non-seulement impunis, mais caressés, protégés ; quand ils influencent presque tous les actes et toutes les branches de l'administration publique, et qu'ils ont le pouvoir de déverser, à leur gré, la calomnie et la proscription ; quand les gouvernans sont peureux, aveuglés, irascibles et sourds aux bons conseils ; quand l'austérité des mœurs et l'indépendance de caractère, la probité, sont transformées en exagération et en conspiration, il ne reste plus aux vrais amis de la liberté qu'à garder le silence, à préparer leurs armes, et à attendre que les événemens éclairent les esprits les plus prévenus.

On regarderoit comme ennemi de l'Etat celui qui vous crieroit que ce que vous regardez comme des triomphes mine votre existence et précipite votre perte, et que vos mesures de salut public ne sont plus que des convulsions d'une horrible agonie. On applaudit quand on entend dire que le sang français a coulé, versé par des mains françaises.

Eschassériaux vous a dit avec bien de la vérité : « A voir les retours cruels de la fortune, les fautes ou » les crimes de ceux qui ont dirigé les affaires, on » diroit que ce monde infortuné a été formé pour la » tyrannie. La grande nation, qui avoit tout vaincu, » tout créé autour d'elle, semble ne plus exister que » dans ses armées et dans quelques ames généreuses. » En effet, tout ce qui a enfanté, alimenté la révolution, se détruit autour de nous. Les ressorts de notre grandeur se brisent en nos mains inhabiles : il semble que nous ne sachions ni conserver, ni nourrir le feu sacré, et qu'il ne puisse être en nos mains qu'un instrument d'incendie et de destruction.

Mais ce qui rend notre position plus affligeante, c'est qu'il n'est permis ni de la dire, ni de montrer les vrais moyens de salut et de conservation : celui qui publie les malheurs de son pays est devenu un agent de l'étranger; celui qui exprime des idées grandes et fortes est un factieux : celui qui dénonce les abus, et signale ceux qui les protègent, est un ennemi de l'ordre et de l'autorité. La magnanimité généreuse nous blesse ou nous inquiète; l'activité courageuse nous effraie; le dévouement de la vertu nous fatigue; on s'accoutume aux projets médiocres, petits, insignifians; il est des questions qu'il est défendu d'aborder, de discuter sous peine d'être suspecté et proscrit; il semble enfin que nous ne nous soyions élevés à une hauteur gigantesque que pour retomber avec plus de violence, et écraser l'Europe de notre poids.

Vous avez voulu fixer vos regards sur la situation intérieure et extérieure de la République ; et ceia, dans quels momens, après quels événemens ! à la suite de quels revers ! au milieu de quelle corruption, de quel relâchement de tous les ressorts politiques et sociaux ! Une commission de sept membres a été chargée de vous présenter les moyens de salut et de conservation, d'organiser un plan de défense générale, et de rendre à la République les beaux jours de sa gloire et de sa prospérité. Législateurs, cette commission vous a parlé.... Faut-il croire qu'elle ait dit toute sa pensée ? Non, sans doute, et nous avons un bien meilleur tribut à attendre encore de ses sages méditations.

Convaincu que votre commission n'a point abordé la question, et qu'il est urgent de la considérer sous tous ses rapports, je parlerai moins des projets qu'elle a présentés que des idées qui devoient fixer ses méditations et devenir la base de vos discussions. Le salut de la République tient peut-être à ce que ces idées soient réfléchies et examinées par vous. Long-temps elles ont occupé ma pensée comme elles absorbent sans doute la plus grande partie de vos momens ; elles m'ont dirigé dans un travail étendu, où j'ai cherché à approfondir les causes de nos malheurs et de nos revers, et les remèdes qu'il seroit du devoir des législateurs d'apporter aux calamités publiques. Ce travail est moins mon propre ouvrage, que le résultat de notes et de mémoires de citoyens éclairés, d'entretiens avec des hommes dont les qualités civiques ont toute ma confiance, et qui m'ont paru avoir bien observé la révolution diplomatique et militaire. J'avois espéré pouvoir vous présenter ce travail en son entier : mais il me faudroit réclamer votre attention pendant plusieurs heures ; et les circonstances où nous sommes me défendent d'occuper aussi long-temps vos instans. Je me borne à vous soumettre l'analyse et quelques extraits du travail

auquel je me suis livré. Je les ai subordonnés aux conceptions et au plan de notre collègue Eschassériaux, tracé dans son éloquente et sage motion d'ordre qui a donné lieu à la formation de votre commission des sept. Vous jugerez s'ils sont dignes de fixer plus sérieusement votre attention, et d'être renvoyés sous les yeux de votre commission des sept.

Législateurs, le premier droit attaché au caractère auguste dont j'ai l'honneur d'être revêtu, est celui d'émettre franchement et courageusement ma pensée : je réclame l'exercice de ce droit dans toute son étendue. Quelque puissent être les dangers qui l'environnent, ce sont ces mêmes dangers qui doivent assurer votre indulgence à celui qui croit faire un acte utile à son pays.

Je considère la République sous trois grands rapports, c'est-à-dire, sous l'aspect de sa situation intérieure, diplomatique et militaire. Je pense que les législateurs ne peuvent pas s'occuper d'un de ces rapports d'une manière isolée. Tout a été uni par les causes et les effets de la révolution ; tout est lié par nos malheurs et nos fautes ; tout est enchaîné enfin par les complots de nos ennemis et les efforts de la coalition.

La situation intérieure est liée à l'organisation, aux victoires ou aux revers de nos armées ; le succès des relations diplomatiques dépend également des troubles et de l'esprit public de l'intérieur, et des triomphes de nos défenseurs ; enfin le sort de la République dépend presque entièrement des victoires de ses guerriers, des principes et de l'habileté de ses négociateurs : tout doit donc être lié dans vos méditations et dans vos mesures, afin que, loin de s'isoler, de se choquer, de se contrarier, elles se prêtent un mutuel appui, se corroborent les unes par les autres et centuplent les ressorts du gouvernement par leur union. C'est peut-être parce qu'on n'a jamais envisagé la République sous ces trois

rapports à-la-fois, qu'on n'a pas coordonné entre elles toutes les mesures, que leur incohérence, leur opposition a amené tous nos malheurs.

Une considération puissante doit aussi nous animer en ce jour : il importe d'activer, de seconder de tous nos efforts les intentions, le pouvoir, l'action du Directoire exécutif. Il ne faut pas toujours attendre qu'il nous demande des mesures et qu'il provoque nos méditations. Outre que bien des choses peuvent échapper à sa judicieuse prévoyance, vous savez combien de fois on a répondu aux législateurs que c'étoit leur faute de n'avoir pas ordonné, pris des mesures, manifesté leurs intentions ; combien de fois leur silence a été présenté comme une approbation, et avec quel art on s'est prévalu et on se prévaut encore contre eux d'actes, de mesures arrachés ou surpris à leur sagesse par la nécessité ou les circonstances ; combien de lois, rendues à temps, auroient prévenu de calamités, levé d'obstacles, épargné de divisions, de reproches, d'attaques, de mal-entendus entre les autorités et le peuple, et entre les membres des diverses autorités !

J'aborde la première partie de mes réflexions ; je ne vous présenterai qu'une courte analyse des deux autres.

Situation intérieure de la République.

Je dirai d'abord quelle est notre position intérieure, en rappelant les crimes d'état qui l'ont amenée ; puis, quelles sont les espérances et les vues définitives de la coalition : j'indiquerai aussi les moyens qui peuvent la confondre et la déjouer.

Nous devons déchirer tous les voiles et acquérir des droits à la confiance des citoyens, en rendant hommage avec eux aux vérités de fait qui frappent les yeux les moins clair-voyans. Alors on aura confiance

en nous, quand on verra que nous ne cherchons pas à nous aveugler nous-mêmes, ni à tromper la nation, mais que nous donnons une garantie pour notre conduite future par l'aveu que nous faisons des calamités qui ont pesé sur la patrie.

On ne peut plus le dissimuler, l'étranger a constamment présidé depuis plusieurs années au gouvernail de l'état. L'unique but de ses efforts a été de réaliser, sous les noms imposans de liberté, de république, le malheur public, la corruption générale et tous les crimes, et de grossir ainsi à tel point la masse des mécontens, qu'elle devînt une masse nationale, qui n'aspirât plus qu'à trouver un terme quelconque aux orages politiques, et à chercher le repos même au sein de l'esclavage. On a tout fait pour aliéner de la révolution et de la République l'immense majorité des citoyens, et ceux même qui avoient concouru à la chûte de la monarchie. Remarquez qu'à mesure que nous avons avancé dans la route révolutionnaire, au lieu de voir le nombre des amis de la révolution augmenter et garantir sa force et sa durée, nous avons vu nos rangs s'éclaircir, les premiers défenseurs de la liberté se détacher de sa cause, les esprits s'aigrir et s'exaspérer, les passions viles ou atroces, la soif de l'or ou les haines et les ressentimens prendre la place des passions généreuses et de l'amour de la patrie, les ames les plus républicaines se flétrir et se replier sur elles-mêmes pour s'isoler, les intrigans au contraire et les agitateurs, tour à tour révolutionnaires fanatiques et réacteurs forcénés, se nourrissant des plus sanguinaires fureurs ou des chimères les plus insensées, rester presque seuls sur la scène pour obéir aux impulsions données par l'étranger. Vérité funeste et terrible ! Les républicains alloient bientôt être réduits à ne paroître qu'une minorité factieuse en opposition au vœu national ; car

le peuple étoit las de voir toujours des scélérats et des fripons, et d'être toujours malheureux.

Il faudra le déclarer franchement et avec vérité : ce n'est pas la révolution, ce n'est pas la République qui ont causé tant de malheurs et de forfaits. C'étoit l'oubli et la totale absence de tous les principes créateurs de la révolution, qui étoient les seules causes de la détresse du peuple et du mécontentement universel.

Non, Français, n'accusez ni le régime républicain, ni la constitution de l'an 3, de tous les maux que vous avez soufferts.

Ce n'étoit pas le régime républicain et représentatif celui où une oligarchie oppressive dictoit insolemment ses volontés aux représentans du peuple, paralysoit leur énergie, écartoit de leurs yeux la vérité, les entouroit d'espions, abusoit des victoires même et du sang de nos soldats, pour affermir au-dedans la tyrannie la plus absolue, pour organiser au-dehors les dilapidations et tous les excès propres à faire détester nos principes et nos lois. Ce n'étoit pas le régime républicain celui où les nominations que le code constitutionnel attribue au souverain, à l'universalité des citoyens, n'étoient plus que l'ouvrage de la puissance exécutive ; qui avoit envahi l'autorité nationale. Il n'y avoit plus de garantie pour la liberté individuelle, ni pour la liberté publique ; plus de frein pour les oppresseurs, les brigands, les dévorateurs des ressources de la patrie. Tout étoit la proie des tyrans. Leur ambition prolongeoit à dessein la guerre pour se ménager des moyens de despotisme, pour avoir des prétextes de faire doubler et tripler les impôts, pour tenir éloignés, et même détruire par le fer des combats tous les hommes énergiques et à grand caractère, les vrais amis de leur pays qui avoient volé à sa défense ; et enfin pour détourner l'attention du peuple de sa si-

tuation intérieure et des progrès rapides et effrayans de la domination directoriale, franchissant toutes les bornes, et pareille à un fleuve débordé qui engloutit ses rivages.

Tout cela n'étoit nullement la République; c'étoit un système d'aristocratie concentrée, et de tyrannie à plusieurs têtes, justement exécré dans son principe et dans ses résultats. Une longue et fatale expérience nous a trop fait sentir l'horreur d'un pareil ordre de choses.

Est-ce donc la constitution et la représentation nationale que vous devez accuser? Non, Français: car la représentation nationale étoit elle-même opprimée, décimée, anéantie; la constitution étoit violée ouvertement et dans ses bases fondamentales.

La constitution attribue au peuple seul la libre élection de ses représentans; et le directoire exécutif, après s'être arrogé par des messages illégaux et audacieux l'initiative de l'examen des choix du peuple pour les faire annuller à son gré, ou pour faire approuver les choix de quelques scissions inconstitutionnelles et factieuses, avoit poussé son plan d'usurpation jusqu'à faire des proclamations, envoyer des agens directs, distribuer des sommes d'argent et dicter des correspondances confidentielles ou officielles pour influencer ou commander les suffrages, et pour introduire dans le Corps législatif les instrumens passifs de ses volontés arbitraires. Les projets des dominateurs ont échoué en partie par l'énergie des hommes libres.

Mais pourquoi le Directoire exécutif mettoit-il un si tendre intérêt, une attention si sévère et si soupçonneuse à surveiller, à diriger et à maîtriser les élections populaires (qui sont un acte immédiat, indépendant, inviolable et sacré, dans lequel la puissance exécutrice ne peut s'immiscer d'une manière directe ni indirecte, sans

se rendre formellement coupable du crime de lèse-nation et de conspiration contre les droits du peuple) ; pourquoi, dis-je, le Directoire exécutif attachoit-il une si haute importance à dominer exclusivement dans les assemblées primaires et électorales, sinon pour se ménager une indépendance absolue de la constitution et des lois, et pour anéantir par le fait la représentation nationale, qui est la garantie du peuple et du citoyen contre les crimes de l'autorité ?

Et pourquoi le Directoire exécutif aspiroit-il à cet état d'indépendance, sinon pour absorber la révolution française dans un système affreux d'oligarchie, et pour détruire de fond en comble la constitution ? Les codes constitutionnels, dictés successivement aux républiques romaine, helvétique et cisalpine, qui offroient des innovations monstrueuses ou des modifications perfides dans leurs bases fondamentales, comparées à celles de notre constitution, suffisoient d'ailleurs pour mettre au grand jour le plan combiné et constamment suivi d'introduire peu à peu dans l'ombre du mystère, et bientôt après publiquement et à découvert *par un coup d'état* (1) les changemens oligarchiques propres à perfectionner notre système social au profit de la tyrannie.

---

(1) J'ajouterai, pour confirmer ces faits, qu'il existe dans la correspondance de l'ambassadeur cisalpin (Visconti) avec son gouvernement, que, sur ses représentations au sujet de la nouvelle constitution préparée à sa République, Revellière-Lépeaux lui répondit, au nom du Directoire : « Il est vrai, comme vous l'observez, que la constitution qui vous fut laissée par Bonaparte est calquée sur la nôtre ; mais ne croyez pas que la nôtre soit bonne ; nous voulons nous-mêmes la modifier, et nous allons faire dans votre pays un essai des changemens qui doivent aussi s'appliquer au nôtre . . . » Chacun se rappelle encore les discussions qui ont eu lieu l'année dernière dans quelques comités sur la nécessité de réviser la constitution ; la motion préparée par un membre des Anciens, &c. &c. &c.

Mais qu'est-il besoin de renouveler l'accusation portée contre les directeurs, qu'ils ont voulu détruire la constitution, quand ils l'avoient déja détruite par le fait et dans ses dispositions les plus importantes?

La constitution n'a pas voulu laisser à l'autorité exécutrice le dangereux pouvoir de prodiguer, au gré des caprices de l'ambition ou de l'ignorance, le sang des citoyens, et aucune guerre offensive ne peut avoir lieu sans le consentement préalable et nécessaire du Corps législatif. Cependant, à l'insçu des représentans du peuple français, quarante mille Français furent déportés sur les sables d'Afrique; on aliéna de notre cause le cabinet ottoman, qu'il nous étoit si précieux de nous ménager et dont l'amitié pour la France, déja ancienne et presque inaltérable, étoit fondée sur l'état de mollesse et de stupeur de ce cabinet et de la nation turque, sur ses intérêts commerciaux et politiques, et son antipathie contre la Russie, ennemie naturelle et irréconciliable de la Porte, par sa juxta-position topographique et par le caractère national des habitans.

Qui le croiroit, nous avons donné nous-mêmes à la coalition un allié puissant et nécessaire, comme nous avions, peu de mois auparavant, en violant la neutralité antique et respectable de la Suisse, sans l'intervention de la représentation nationale, détruit la barrière qui existoit dans cette partie entre l'Autriche et nous.

J'aurai bientôt occasion de revenir sur les deux expéditions d'Helvétie et d'Egypte, et d'envisager dans leurs principes et dans leurs conséquences nos opérations diplomatiques, où vous reconnoîtrez le doigt de l'étranger, le génie astucieux et profond du ministre Pitt, l'influence obscure et toujours active, mais toujours cachée, de son agent et de son complice, qu'il est temps enfin de démasquer dans cette enceinte et que les républi-

cains doivent combattre corps à corps, puisqu'il est toujours couvert du manteau de l'impunité, de l'irresponsabilité, de l'inviolabilité, puisqu'il est toujours protégé, ou plutôt *protecteur* suprême de la République, et directeur de nos relations avec l'Europe entière, au seul profit de nos ennemis.

J'aurois voulu ne point parler ici des hommes et laisser de côté même toute apparence d'inculpation personnelle; car je sais que trop souvent les passions se mêlent aux discussions sur les individus, et qu'alors chacun se partialise, au lieu que, dans les momens où nous sommes, nous devons en quelque sorte *nationaliser* nos discours et nos délibérations. Mais, d'un côté, il est impossible de jeter un coup-d'œil sur notre situation politique sans retracer en même-temps les preuves évidentes et matérielles de l'ineptie ou de la perfidie qui ont ébranlé notre système social et préparé, au-dedans comme au-dehors, les succès de nos ennemis; de l'autre, il faut s'expliquer nettement sur certains hommes fortement présumés ou décidément reconnus les artisans principaux de nos malheurs, pour qu'on ne laisse pas planer le soupçon sur un grand nombre de têtes, et pour qu'on ne puisse pas généraliser les accusations quand elles seront précisées, ni envelopper et confondre les bons et les pervers, quand on aura isolé ceux-ci des hommes auxquels ils voudroient se rattacher, et quand on aura séparé par une couleur tranchante la cause et la conduite des uns et des autres. Loin de moi toute arrière-pensée!

Je poursuis mes observations sur les violations de la constitution par la puissance exécutive.

Le code constitutionnel n'a point voulu donner le maniement et la garde des fonds à l'autorité qui a la force en main, et la trésorerie nationale a sa ligne de démarcation et d'indépendance tracée par la constitu-

tion. Mais, au mépris de la constitution et des lois, le Directoire exécutif, en organisant ses commissaires civils, avoit placé dans l'ombre un *receveur-caissier*, ayant la perception et la garde immédiate des deniers, et ne rendant aucun compte à la trésorerie.

Cette invention astucieuse, qui est une atteinte formelle à la constitution, occasionna ces dilapidations excessives et inouies qui ont englouti tant de trésors, créé tant de malheurs, déshonoré tant d'exploits sublimes, dévasté l'Italie et la République française, amené la réaction politique et militaire dont nous avons vu les ravages ; favorisé et nourri toutes les intrigues qui se pressent encore autour de nous, et fait en sorte que les millions enlevés à l'Italie, qui, d'après un calcul exact et nullement exagéré, pouvoient servir à faire exempter totalement la France d'impôts pendant près d'une année, et suffire, pendant ce temps, à toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'intérieur et des armées, ont au contraire alimenté la corruption, excité l'avidité, encouragé les brigands et ceux qui dessèchent le trésor national, et privé enfin la patrie de toutes ses ressources intérieures et extérieures, tandis que ses conquêtes même concouroient à sa ruine.

Et cependant, par un système d'impositions désastreux et contre-révolutionnaire, toujours motivé sur le commode prétexte de la guerre prolongée, on provoquoit le rétablissement des anciens tributs, dont la destruction avoit rendu les premiers jours de la révolution si chers à la masse des citoyens ; toutes les fortunes particulières s'engloutissoient dans un gouffre toujours ouvert, et on ne voyoit résulter aucun bien de tant de sacrifices, ni arriver aucune somme au trésor public de tant de contributions levées dans l'étranger, ni s'opérer aucune amélioration dans l'ad-

ministration et le sort de l'armée, ni enfin s'offrir aucun terme à tant de déprédations, d'exactions et de brigandages.

La contre-révolution gagnoit, comme la gangrène, toutes les parties du corps politique; on avoit méconnu la souveraineté du peuple; on avoit plongé la représentation nationale dans l'avilissement et la nullité; il n'y avoit plus ni probité, ni bonne-foi envers nos alliés, ni envers nos citoyens; il n'y avoit ni liberté, ni garantie, ni constitution. La presse étoit esclave et muette, et les plaintes mêmes étoient un crime. La faculté de parler, et presque de penser, étoit livrée aux recherches inquisitoriales d'une police arbitraire.

Et ici je dois présenter une observation qui a frappé tous les esprits impartiaux. On s'est élevé souvent avec raison contre le système homicide de balancement et de contre-poids, qui tendoit à placer toujours le gouvernement entre deux partis d'opposition qu'il combattoit l'un par l'autre, en les fortifiant et les neutralisant tour-à-tour; mais ne sont-ce pas ces deux partis eux-mêmes qui, par la manie insensée d'applaudir successivement à toutes les violations de la constitution et des lois, dont chacun étoit successivement victime, ont donné les moyens à l'autorité exécutive de mettre toujours en action cette tactique meurtrière, et de sacrifier à son gré les différentes sectes politiques? Convenons enfin qu'il ne faut jamais que l'esprit de parti nous fasse oublier la justice, les principes et les lois, et que, si nous en autorisons aujourd'hui la violation pour perdre nos ennemis, demain on nous perdras nous-mêmes par les mesures injustes et illégales que nous aurons approuvées.

J'ai prouvé que ce n'est ni la révolution, ni la Ré-

publique, ni la constitution, mais la contre-révolution véritablement organisée, la République et la constitution méconnues et anéanties, qui ont livré le peuple français et les nations alliées à tous les genres de calamités.

Il est temps de remettre la constitution en vigueur, de rendre à la révolution sa direction primitive, ses principes et son but, et de faire que la République soit synonyme des mots *bonheur public*, et soit aimable pour être aimée : voilà tout le secret de votre politique.

Le système de l'étranger et des rois a été de rendre la République si odieuse par ses résultats que tout le monde en fût dégoûté ; adoptons un système contraire, et chacun se ralliera de bonne foi autour de nous et autour de la République.

Il faut commencer par convenir avec le peuple qu'il a été malheureux ; car, tant que nous paroîtrons nier cette vérité, il n'osera jamais espérer un changement de régime, et sera toujours porté à détester un état de choses qui n'est pour lui que l'oppression et la misère.

Ne nous occupons plus de ridicules et funestes dénominations adoptées par l'esprit de parti, et suggérées par nos ennemis pour nous diviser. Abjurons enfin l'atroce manie d'attaquer et de frapper en masse, ce qui enveloppe toujours les innocens avec les coupables, et crée par le fait des factions là où il n'existe que des citoyens.

Je voudrois même qu'on effaçât les mots d'*aristocrate*, de *jacobin*, de *terroriste*, de *chouan*, et autres de cette espèce, et qu'on adressât à tous les Français les vérités qui doivent enfin pénétrer tous les cœurs, et former l'opinion.

Il ne s'agit plus pour la France que de consolider le système républicain et représentatif qu'elle s'est donné, ou d'être dévorée et démembrée par les puissances étrangères ; elle n'a plus d'autre alternative : la guerre est à mort, le rétablissement même de la monarchie constitutionnelle seroit impossible ; l'intégralité même de la France seroit une promesse sans garantie. La coalition a juré d'anéantir la France, dont la masse lui est toujours redoutable, soit qu'elle reste République, soit qu'elle puisse redevenir ce qu'elle étoit autrefois. Les rois regardent la masse française comme trop formidable, et la nation comme trop nombreuse et trop puissante, et ne pouvant plus subsister sans danger pour eux. Ils se rappellent l'ambition, les succès de Louis XIV, l'influence politique et la force réelle d'un grand état, soit monarchique, soit républicain, qui désormais, ayant admis des germes de révolution et de liberté, ne pourroit jamais les extirper entièrement, et menaceroit tous les trônes, après même qu'il auroit été replongé sous le joug du despotisme. Il a donc été résolu que la France auroit le sort de la Pologne, et seroit partagée par lambeaux aux rois coalisés ; que nos grandes communes seroient rasées et détruites ; qu'on anéantiroit sans retour tous nos moyens de puissance, de commerce, de prospérité ; qu'un système de dépopulation seroit suivi. On veut détruire notre territoire et nos citoyens. Qu'importe à la coalition de quelle opinion auront été les hommes qu'elle veut sacrifier ! *ce sont des Français, qu'ils périssent.* Le nom français est voué à la proscription dans l'univers, si nous ne triomphons pas de nos malheurs actuels, et si nous ne savons pas créer par une conduite sage, modérée, forte, énergique, réparatrice de tous les maux passés, cet avenir qui nous a été promis.

Laissez entrer les coalisés sur notre territoire, comme des

des insensés ont osé en manifester ouvertement le dessein, et bientôt ces libérateurs invoqués avec tant d'emphase vous feront connoître leurs desseins. Ils ne sont pas venus du sein des glaces du nord pour se priver des dépouilles des belles contrées du midi; nos richesses leur sont d'avance abandonnées : tuer et piller telle est leur mission.

Ils chercheront de l'or chez ceux qui en ont, sans s'occuper d'abstractions politiques. En vain leur direz-vous : *Nous n'étions pas jacobins, c'est-à-dire, républicains,* (car ces deux mots sont aujourd'hui synonymes aux oreilles des Austro-Russes); ils vous répondront : Dans ce cas, nous avons travaillé pour vous; c'est pour vous que nous avons quitté notre pays, entrepris la guerre et supporté tant de fatigues; payez : c'est la moindre reconnoisance que vous deviez à vos vengeurs. . . . Si vous avez été républicains, payez, la confiscation et le pillage de vos biens sont une punition trop méritée. Les pauvres seuls et ceux qui n'ont rien pourront quelquefois trouver grace à leurs yeux et se soustraire à leurs fureurs. Dans ce sens, les riches et les propriétaires doivent être aujourd'hui les ennemis les plus déclarés des Austro-Russes et les plus zélés défenseurs de la révolution : craindroient-ils de prodiguer des sacrifices momentanés, et qui auront des bornes, pour se préserver d'une ruine totale et de l'anéantissement de leur fortune, de leurs villes, de leurs foyers et de leur patrie ?

Législateurs, vous connoissez le sort des malhereux Napolitains qui s'étoient battus courageusement avec la garnison française et que le féroce Nelson a lui-même abandonnés à la fureur des insurgés royaux, au mépris d'une capitulation signée. Vous devez présenter à la France cet horrible tableau d'une ville et d'une

vaste contrée mises au pillage par celui qui s'en dit le roi et le maître, et qui n'est plus que l'agent et le valet des étrangers régnant insolemment dans sa propre cour; dites à tous les Français : Voyez dans les malheurs de Naples l'image des malheurs qui vous attendent, si vous ne triomphez de vos ennemis. Le général des troupes royales avoit autorisé, par un traité signé, les patriotes à se retirer à Toulon avec les Français; le roi, et l'anglais Nelson ont déclaré qu'aucun traité ne pouvoit avoir lieu avec des rebelles : on a pendu tous les membres du corps législatif et de la commission exécutive, les amiraux, les généraux, les chefs de la garde nationale, tous les patriotes connus, et même beaucoup de royalistes qui avoient des ennemis personnels dans leur propre parti. Plus de huit cents maisons ont été pillées et incendiées; on a tué même les femmes et les enfans des familles républicaines : des parentes même de la reine, des princesses et duchesses dont le seul crime étoit d'avoir reçu chez elles des Français, ont été dépouillées, traînées nues dans la ville, livrées aux insultes et aux fureurs de la populace, et inhumainement massacrées; d'autres ont eu le sein coupé et ont été taillées en morceaux. Tout ce qui étoit français et ne s'étoit pas retiré avec la garnison a été égorgé; les prêtres, la croix en main, parcouroient les rues et excitoient par ce fanatisme à l'assassinat. Maintenant toutes les provinces sont déchirées par une guerre sanglante; et les Turcs, les Russes, les Anglais, mêlés au parti royal, ne laissent pas échapper un seul ami des Français et de la liberté. Voilà le sort qui est réservé à la France; celui qui se dira son roi, déclarera aussi qu'il n'a pas voulu traiter avec les rebelles; et si de telles fureurs ont été exercées dans Naples, après quelques jours de révolution, jugez, Français, combien vos ennemis, combien les royalistes furieux vous feront chè-

rement payer vos dix années de gloire, de triomphe et de régénération !

Comment, après cette affreuse perspective, tout ce qui aime son pays pourroit-il se refuser aux sacrifices qui peuvent achever d'assurer son indépendance, sa sûreté, sa vie et celle de tous les siens ?

Mais nous ne pouvons et ne devons exciter et obtenir ces sacrifices qu'en indiquant à quoi seront employés les hommes et l'argent que nous aurons à demander encore; car on a vu disparoître tant de citoyens dans le tourbillon de la guerre, et se fondre tant de richesses dans le gouffre volcanisé de nos finances, qu'on a droit de ne plus rien donner sans connoître d'avance l'emploi fixe de chaque chose et le but des nouveaux sacrifices faits à la République.

Faisons un appel à tous les Français, à tous ceux qui veulent l'intégralité de leur pays. Les royalistes même d'opinion seront républicains par calcul, par intérêt et par nécessité; les hommes qui ont pu confondre les crimes de la révolution avec le système républicain en lui-même, qui ont pu s'affecter trop vivement des pertes qu'ils ont essuyées, qui ont pu croire qu'un vaste empire seroit mieux gouverné par un seul homme que par plusieurs, mais qui sont forcés aujourd'hui d'oublier leurs préjugés ou leurs mécontentemens personnels pour admettre la conviction intime qu'on ne pourroit plus aujourd'hui rétrograder vers la royauté sans une guerre civile qui feroit répandre des torrens de sang, et que la royauté même ne seroit qu'un acheminement au plan de la coalition de démembrer et de dissoudre la France; ces hommes, dis-je, dont un grand nombre peut être de bonne-foi, et conserve nécessairement l'amour du sol, l'attachement à ses propriétés et à son existence, se rallieront sincèrement à nous et nous aideront de tous

leurs moyens, quand ils verront de la loyauté, des intentions pures et de la probité dans le gouvernement; quand nous aurons adopté un système conciliateur, étouffé les actions et réactions révolutionnaires, empêché les assassinats et les égorgemens, par quel parti et sous quelque nom qu'ils se commettent.

Je demande pour première mesure propre à relever l'esprit public, à créer une opinion nationale, et une masse de Français prêts à défendre la République, que nous proclamions solemnellement qu'on a fait le mal, que nous voulons faire le bien; qu'on a trompé le peuple; que notre aveu franc et loyal des fautes commises est une garantie contre leur retour; et qu'enfin, au lieu d'une politique tortueuse, sombre et enveloppée, nous voulons clairement dire aux citoyens leurs intérêts, leurs dangers, les moyens de se sauver, le but où nous allons, le terme où sera la paix, le genre de sacrifices et de ressources auxiliaires que nous avons le droit et le besoin de réclamer. Quand nous aurons commencé à tenir ce langage, nous aurons déja beaucoup fait pour le salut de la patrie.

La tolérance, la modération, l'union, la magnanimité nous ramèneront l'âge d'or, et nous rendront assez puissans pour mettre fin au fléau de la guerre, et pour arriver à une paix prochaine, honorable et solide, ces deux conditions étant essentiellement et indissolublement liées l'une à l'autre.

Il n'y a que deux partis sur la terre, les bons et les méchans; l'art de la tyrannie est de créer les divisions et les factions de manière que de part et d'autre les bons et les méchans, séparés et confondus, ne sachent plus à quels signes se reconnoître entr'eux.

Quand les factions s'élèvent, elles ne tardent pas à dénaturer le principe d'une révolution, et à la dé-

truire. L'esprit public s'éteint, les gens de bien et les pervers sont mêlés ensemble et jetés indistinctement dans les partis les plus opposés ; il n'y a plus de régulateur, l'opinion s'égare, la conscience nationale se déprave, il ne reste plus aux citoyens qu'à choisir entre le crime et le crime.

Si au contraire la question du bien général étoit clairement et simplement posée ; si la vérité n'étoit pas obscurcie, et la vertu calomniée ; si tous ceux qui doivent concourir à imprimer l'action au gouvernement pouvoient se connoître et bien s'entendre ; s'ils pouvoient s'inspirer cette confiance réciproque qui naît des rapports intimes de la vie privée et de la netteté du langage dans les explications individuelles, dégagées du verbiage souvent confus de la tribune publique : alors tous les bons seroient d'un côté, tous les méchans de l'autre ; on ne méconnoîtroit plus les droits et les intérêts du peuple ; on ne les abandonneroit pas aux caprices et aux passions des hommes corrompus ; l'intrigue et la calomnie ne régneroient plus, en semant la discorde. *Les mal-entendus sont la cause des crimes et des malheurs du monde.*

Législateurs, la question du bien général aujourd'hui doit être ainsi posée : *Que ceux qui sont Français et qui veulent l'intégrité de la France se rallient contre l'ennemi commun.*

Le devoir du Corps législatif et du Directoire exécutif envers le peuple est celui-ci : *Que la vérité soit rendue publique et nationale ; qu'on mette à nu les plaies publiques, et qu'on montre les remèdes propres à les cicatriser ; qu'on offre les dangers, les obstacles et les moyens de les vaincre ; qu'on dise franchement où l'on va, quel est le but, et quel sera le terme.*

Une fatale expérience devroit bien nous avoir éclairés.

Ce n'est ni avec des épigrammes, ni avec des antithèses, ni avec des poscriptions qu'on gouverne ; des injures oratoires ne rallient pas les cœurs, et des mesures arbitrairement sévères n'enchaînent pas les citoyens aux destinées de la République. Je suis convaincu d'une grande vérité, et je la professe avec franchise : nous pouvons sauver la République, et faire les plus grandes choses avec la constitution de l'an 3. Parcourez les codes des peuples qui se sont immortalisés ; voyez sur-tout la constitution de ce peuple antique, vantée par Aristote : fut-il quelque part sur la terre une charte de lois fondamentales plus analogues au génie et au caractère d'un grand peuple, plus propre à influer d'une manière puissante sur ses destinées ? Le temps viendra de méditer sur les taches qui peuvent s'être glissées dans notre code, et il contient en lui-même les germes salutaires de son amélioration.

Mais, citoyens collègues, cette constitution fut faite par et pour le peuple : il faut donc qu'elle soit popularisée ; il faut qu'elle vivifie, au lieu de comprimer ; qu'elle protège, au lieu de proscrire ; qu'elle agrandisse, qu'elle élève les ames, les pensées, les institutions, au lieu de tout étouffer, de tout rabaisser autour d'elle. Il faut que les autorités constitutionnelles ne rougissent pas du peuple qu'elles représentent ; qu'elles ne paroissent pas sans cesse le redouter ; et qu'elles s'identifient au contraire avec lui, au lieu de le repousser et de le diviser. Si la loi donne au magistrat son autorité, le peuple seul fait sa force et sa puissance ; et chaque fraction qu'il en sépare est une portion arrachée à son domaine, un ressort de moins à sa puissance, quand bien même cette portion resteroit indifférente, et ne se montreroit pas son ennemie. Machiavel lui-même, qu'on cite si mal-à-propos à

l'appui du principe contraire, a démontré plus d'une fois (1) d'une manière évidente le danger de la maxime

---

« (1) La voie du milieu, dit Machiavel, d'après Tite-Live, *ne* » *fait jamais d'amis, et ne détruit pas les ennemis.* Cette voie a » toujours été pernicieuse dans les affaires d'Etat.

» Au lieu donc de ces belles et sages maximes de l'antiquité » (dit Machiavel dans un autre chapitre), nos souverains sont à » présent entêtés de méchantes petites opinions extravagantes comme » celle-ci, dont il y a long-temps que nos plus sages têtes de Flo- » rence sont prévenus, *qu'il est impossible d'être maître de Pistoie,* » *sans la tenir en division par les factions.* Il est surprenant que » ces gens-là ne s'apperçoivent pas de la pauvreté de ces deux mi- » sérables maximes.

» Premièrement un prince ne peut pas aimer et se faire aimer à » la fois des deux factions, car rien n'est si naturel à l'homme » que de prendre part dans toutes les choses qui sont partagées et » opposées entr'elles; il faut donc que l'une des factions soit mécon- » tente, et par conséquent la cause de la ruine du prince, à la pre- » mière guerre qu'il aura : car il est impossible de conserver un » Etat qui a des ennemis au dedans et au dehors en même-temps.

» Et si c'est une République qui se gouverne par une si dange- » reuse maxime, rien n'est si propre à corrompre ses citoyens, et » à mettre la discorde entr'eux, qu'en tenant en division les villes » qui sont sous sa domination, parce que chaque faction cherche » de la protection, et tâche de se faire des amis par toutes les voies » possibles; ce qui produit deux grands inconvéniens : le premier, » qu'aucun de ces partis n'est jamais affectionné à la République, » parce que son gouvernement se renouvelant et se changeant sou- » vent, il est impossible de gouverner d'une manière uniforme, » puisque chacun des partis a le dessus tour-à-tour; l'autre incon- » vénient, c'est que l'attache que chaque citoyen a pour l'un des » partis vient enfin à introduire la même division dans la Répu- » blique. . . . . .

» Mais ces maximes, qui sont si éloignées du bon sens et de » la véritable politique, ne viennent que de la foiblesse de ceux » qui ont le gouvernement entre les mains, parce que voyant bien » qu'ils ne peuvent conserver leur autorité par leur valeur et par » leur mérite, ils s'attachent à des moyens de la nature de ces » maximes-là. »

divide et impera ; il a prouvé que le résultat d'un pareil système devoit être la chûte de toute autorité.

Proclamons au contraire une grande vérité développée récemment par un ingénieux mécanisme, dans un tableau analytique des causes et des effets de la révolution accroissante et décroissante (1) ; QUE LE SITE INTERMÉDIAIRE QUE SE CHOISIT UN GOUVERNEMENT EST LE POSTE DE SA DESTRUCTION. Il doit au contraire, au lieu de créer des factions là où il n'y avoit que des fractions ou des oppositions, réprimer par les lois et avec prudence les individus qui troublent l'ordre établi ; neutraliser les oppositions par des bienfaits, ou en négociant avec elles ; faire disparoître les nuances d'opinions, pour fondre en quelque sorte tous les sentimens dans un sentiment national ; se pénétrer de la maxime que les obstacles même qui conspirent à sa ruine, l'homme de génie les fait conspirer à ses succès ; que c'est là le grand secret de l'art de gouverner.

Chose étrange et évidemment contradictoire avec l'institution de notre gouvernement, notre constitution, nos lois ne nous sont trop souvent présentées que comme un glaive destiné à frapper ou à intimider ; au lieu de rallier les citoyens, on crée et on multiplie les factions, et tout cela afin de s'occuper ensuite des moyens de les comprimer ; on croit avoir trouvé le secret unique, la science suprême de gouverner, quand on a dit : *Il faut également comprimer et frapper toutes les factions.* Le génie vous crieroit au contraire : Il faut nationaliser les factions ; car ce n'est qu'en les nationalisant que vous pouvez les éteindre, et les rattacher à la République. Nous n'avons plus d'esprit public,

(1) Par le citoyen Soulavie.

parce qu'on a tout divisé, tout opposé par des intérêts et des ressentimens créés et propagés avec un art perfide, parce que les citoyens sont maintenus dans un état d'isolement, de séparation en classes diverses, soit par des souvenirs, soit par des institutions; nous n'avons plus d'esprit public, nous n'avons pas même cet esprit de parti qui a fait quelquefois de si grandes choses, qui a souvent suppléé et remplacé l'esprit public; nous n'avons qu'un esprit de faction, c'est-à-dire, de misérable cotterie, qui ne se nourrit que de haines, qui n'inspire que des sentimens rétrécis, qui enfante les persécutions, les calomnies, la basse ambition et tous les vices de l'esclavage.

La patrie cherche ses enfans, et elle trouve des chouans, des jacobins, des modérés, des constitutionnels de 91, de 93, des clubistes, des amnistiés, des fanatiques, des scissionnaires, des anti-scissionnaires; elle appelle en vain des républicains. La République cherche ses magistrats, elle y trouve les hommes des partis qui les ont élevés occupés du soin de relever une faction, d'en combattre une autre, et prêts à subordonner le salut de la République aux intérêts et aux terreurs de leur parti.

Puis les partis subordonnent aussi toutes les institutions, toutes les lois, à leurs intérêts particuliers, et les exécutent ou les violent, les louent ou les décrient selon qu'elles sont opposées ou favorables à ces intérêts, ou nuisibles à ceux de la faction opposée: ainsi, quand elles deviennent puissantes, elles se substituent à la volonté du peuple; et au lieu d'institutions et de lois, elles imposent au peuple les volontés et le joug d'une faction et des passions particulières.

Le premier résultat de ce système est de créer sans cesse des crimes de parti, des répressions de parti,

des proscriptions de parti qui enveloppent les bons et les méchans, aliènent des masses entières du gouvernement et lui attirent des haines d'autant plus profondes, d'autant plus irréconciliables que souvent elles sont justes, parce que les mesures répressives ont porté à faux. Mais une suite bien plus affligeante encore, c'est que la morale publique se dégrade, les idées de vertu et de justice se dénaturent; le crime n'est plus crime aux yeux d'un parti s'il est utile à ses projets et s'il abat le parti opposé : la haine germe au fond des cœurs; on a besoin de proscrire et on se fait illusion sur les proscriptions, parce que les préventions et les calomnies ont tout mis en problême; les coupables sont nécessairement impunis parce qu'ils savent d'abord s'attacher à un parti, que ce parti tout entier s'intéresse à leur défense. Alors les plus grands crimes d'État ne sont plus présentés que comme des erreurs ou des opinions de parti; les conspirateurs les plus élevés en pouvoirs, les plus soumis aux lois de la responsabilité, peuvent trahir impunément, solemnellement leur patrie, parce que leurs actes ne sont plus présentés à l'opinion que comme l'impulsion comme le vœu du parti qu'ils ont su s'attacher.

Voilà, tout le secret, le véritable secret de l'étonnante impunité de tous les crimes, de toutes les trahisons, de tous les vols, de toutes les conspirations qui ont désolé notre malheureuse patrie.

Représentans du peuple, j'ai dû insister sur ces réflexions; je voudrois qu'on les répétât sans cesse parce qu'elles ne sont pas assez appréciées, parce qu'on s'obstine trop à les repousser, parce que, malgré les malheurs, les déchiremens, les révolutions que nous a nécessités ce fatal systême, on voit encore après le 30 prairial se succéder la même marche, les mêmes

erremens, les mêmes discours, les mêmes moyens qui nous ont causé tant de maux; parce que, si l'on ne s'empresse de briser ce terrible instrument de division, de réaction, de dissolution sociale, le colosse de la République est prêt à s'écrouler et à écraser de son poids des autorités trop inhabiles.

C'est en parlant franchement au peuple du passé et de l'avenir, en établissant, en proclamant clairement, loyalement les principes qui doivent désormais diriger les législateurs et les citoyens; c'est en parlant à tous les Français un langage élevé, populaire, généreux, que vous nationaliserez une seconde fois la République et la révolution; c'est ainsi que vous nationaliserez encore la guerre; c'est ainsi que la République aura des armées et que les armées sauront pour quelle cause elles se battent, quel sera le terme de leurs travaux et le résultat de leur courageux dévouement; c'est alors sur-tout, mes collègues, qu'une union salutaire renaîtra entre les hommes et les autorités, que la puissance des ressorts du gouvernement sera centuplée, parce que, loin de se briser, de s'entrechoquer, ils concourront tous à un effort commun et généreux.

Législateurs, pourquoi à la fête du premier vendémiaire prochain ne placeriez-vous pas la statue de la République sur l'autel de la Concorde? pourquoi, en ce jour solemnel, la proclamation que je vous propose de faire au peuple français, n'appelleroit-elle pas tous les citoyens à déposer tous leurs souvenirs, toutes leurs haines, toutes leurs divisions sur cet autel sacré? pourquoi ce jour qui nous rappelle la régénération du peuple libérateur, et la fondation de la République, ne seroit-il pas pour nous le terme de toutes nos erreurs, l'époque d'une régénération nouvelle,

d'un retour à un meilleur système, de l'alliance du peuple avec ses magistrats, de tous les citoyens entr'eux, pour défendre l'indépendance nationale contre l'ennemi commun ? pourquoi enfin dans cette grande fête, sur une colonne auguste élevée par la reconnoissance aux manes de nos guerriers, ne liroit-on pas cette inscription : *Ils sont morts pour la République ; leurs manes vous commandent de les venger et de vous unir pour défendre l'indépendance et l'honneur du nom français.*

Mais nous ne nous bornerions pas à des promesses, à des discours, à des inscriptions. Trop souvent le peuple a été trompé ; au 30 prairial encore nous lui avons adressé des promesses solemnelles qui se sont aussitôt perdues dans les airs : il faut que des actes et des mesures promptes l'instruisent de notre ferme détermination et de notre irrévocable loyauté ; il faut peu d'actes au génie pour arracher la confiance et commander l'assentiment : le propre de la magnanimité et de la grandeur est d'entraîner les peuples et de les rallier autour des ames fortes et généreuses. Le peuple est bon, il se contente de peu ; quelques mesures nous suffiront pour obtenir son amour et sa confiance, et avec cette confiance il n'est rien au-dessus de nos efforts.

Je voudrois même, oui je le dis franchement, je voudrois qu'on présentât aux esprits la perspective du rapport prochain de toutes les mesures révolutionnaires et proscriptives ; je voudrois que l'abrogation de ces mesures, qu'un pardon même généreux fût présenté par vous comme une porte au repentir, comme la récompense des efforts que feroient ceux que frappent ces mesures, pour le rétablissement de la tranquillité publique, pour la cessation des égorgemens, pour la restauration de nos finances, pour

le complétement des armées, pour le triomphe enfin et l'affermissement de la République. Je n'entends pas faire abroger l'application des lois pénales, sur-tout contre ceux qui ont trahi la patrie; mais pourquoi, par exemple, n'enleveroit-on pas l'état de suspicion? pourquoi n'accorderoit-on pas les droits de cité à celui qui donneroit des hommes, ou des chevaux, ou des armes à nos phalanges, ou qui feroit des prêts à l'État obéré, soit en soldant par avance ses contributions de vingt ans, soit en augmentant sa mise à l'emprunt forcé, soit en acquérant des domaines nationaux sur le pied de leur valeur réelle de 90?

Je jette ces premières idées au hasard, afin de montrer par combien de moyens on peut concilier des hommes aigris, coupables, si l'on veut, et les attacher même malgré eux aux destinées de la République.

Et pourquoi, législateurs, à la suite de ces principes, hésiterois-je à montrer quelques-unes de leurs conséquences, et de présenter quelques propositions qui méritent votre attention, et dont plusieurs ont déja eu le mérite de la fixer.

Je crois d'abord, comme je l'ai déja dit et imprimé, qu'il faut s'occuper de la clôture prochaine de la liste des émigrés, et que la législation sur les inscriptions à venir, les radiations et les maintenues doit être déterminée et fixée de manière à rassurer tous les citoyens sur leurs personnes et leurs fortunes, et à les garantir de l'arbitraire. Je pense que toute inscription sur la liste des émigrés, prononcée par le Directoire exécutif directement, et sans l'initiative et l'intermédiaire des autorités administratives, est un acte illégal et arbitraire; je pense que la faculté de rayer de la liste ne doit pas appartenir directement et exclusivement à la puissance exécutive.

La malveillance, la complicité et la corruption ont empêché la publication d'un grand nombre de listes d'émigrés; il en est plusieurs adressées par les administrations, et que le ministre Ramel et ses commis ont complaisamment enfouies dans leurs cartons. La liste des émigrés est depuis trop long-temps une mine féconde, qui a été souvent exploitée dans l'ombre par l'intrigue et la vénalité; quelquefois aussi elle a été une arme terrible entre les mains des passions. J'en appelle à la bonne-foi de tous les amis de la justice et de la constitution : si l'autorité administrative ou exécutive a le droit d'accuser des citoyens d'émigration, depuis le 15 juillet 1789 jusqu'à ce jour, et d'exiger une preuve de non émigration sur le mérite de laquelle cette autorité à seule le droit de prononcer, quel est le citoyen en France qui ne peut pas être demain proscrit et dépouillé? Il faut donc rendre une loi sur cette matière; cette loi peut influer puissamment sur le retour de la confiance et du crédit public. Il importe que vous sachiez ce qui a été fait à cet égard depuis le régime constitutionnel, et que vous déterminiez, d'une manière rassurante pour tous les citoyens, conforme au vœu de l'article 373 de la constitution, ce qui doit être fait à l'avenir par l'autorité.

Je ne craindrai pas d'avancer non plus que le ministère de la police générale est une excroissance révolutionnaire, incompatible avec la constitution, et que la suppression de ce ministère est propre à tranquilliser les citoyens, et à prévenir les déchiremens et les troubles. En effet, n'a-t-on pas vu cette institution hétérogène, établie pour le maintien de l'ordre social, devenir l'ennemie la plus dangereuse de la liberté et de la sûreté des citoyens, l'instrument de toutes les factions, le foyer de toutes les persécutions de détail exercées contre les citoyens, et sur-tout l'arme per-

fide avec laquelle les puissans haineux ou abusés ont frappé et tourmenté impunément les objets de leurs passions.

C'est au ministère de la police générale que j'attribue une partie des maux qui ont affligé la République ; c'est lui qui a organisé et soutenu le système de bascule politique, qui a alternativement agité, opprimé les divers partis qu'il opposoit successivement les uns aux autres ; c'est lui qui a créé ces conspirations imaginaires qui ont divisé les citoyens et les magistrats ; qui a organisé cette horrible boucherie qui a teint les champs de Grenelle du sang d'une foule de citoyens égorgés au mépris des lois par une commission militaire ; c'est le ministère de la police qui entoure la représentation nationale d'une armée de mouchards, les directeurs des fantômes les plus absurdes d'une terreur insensée ; c'est le ministère de la police qui rapetisse, rétrécit l'ame des gouvernans, les entretient sans cesse de quolibets frivoles, de rapports perfides, leur fait voir la République dans des tripots, dans des cafés, dans des groupes, excités par les mouchards eux-mêmes ; c'est le ministère de la police qui fait du plus vil des métiers une institution constitutionnelle, un moyen de gouvernement ; c'est du ministère de la police que sont sorties les délations criminelles, les lettres-de-cachet, les proscriptions les plus funestes.

Et remarquez, citoyens législateurs, que ce ne sont pas ici des inconvéniens passagers et auxquels il est facile d'apporter remède. Ce sont des abus dérivant nécessairement de l'institution elle-même. Le ministère de la police ne peut être senti et apperçu que lorsqu'il y a des troubles et des conspirations, et que les autorités ne font pas leur devoir. Lorsque ces troubles,

ces désordres n'existent pas, il est forcé de les enfanter, de les supposer, afin de conserver le mouvement et la vie. Un mouchard seroit chassé, s'il ne faisoit pas des rapports; il faut donc qu'il broye du noir; et, pour ne pas déplaire, il faut encore bien qu'il prenne le ton du jour; et qu'il serve les passions du maître (1). Otez au ministère de la police l'espionnage, appelé par lui du nom pompeux de *police d'observation*, le voilà sans ame et vie : la surveillance sur les autorités administratives, la correspondance avec elles appartient au ministère de l'intérieur. Le ministère de la police n'a eu un instant d'utilité réelle que parce qu'il avoit totalement usurpé cette attribution. La police est organisée par la loi; elle doit être surveillée, activée par les corps administratifs et les bureaux centraux. Le ministère de l'intérieur est le centre de toute cette surveillance. Si on nommoit une commision extraordinaire, chargée par une loi de déterminer définitivement, dans un délai fixé, toutes les réclamations contre les listes d'émigrés, il ne resteroit plus au ministère de la police que ses espions, ses conspirations, ses arrestations arbitraires, sa tendance au continuel accroissement de l'autorité exécutive, c'est-à-dire, tous les abus dangereux pour la tranquillité publique, pour la sûreté de la représentation nationale et la marche régulière et vivifiante de la constitution. Un lieutenant de police fameux convenoit de l'impossibilité de trouver d'honnêtes gens pour exercer le

(1) L'inspecteur Veyrat disoit un jour à un observateur qui lui remettoit un rapport sur les projets et quelques discours des royalistes : *Vous oubliez donc qu'il y a aussi des anarchistes, et qu'il faut faire des rapports contre eux.* Cet observateur n'en fit pas : peu de jours après il fut renvoyé. Voilà tout le secret de la police, et l'ame de son action....

métier

métier de mouchard : mais législateurs, que pensez-vous de celui qui reçoit, qui remplit la mission d'environner la représentation nationale, les autorités, les citoyens d'une armée d'espions ; qui remplit ses cartons de rapports contre les représentans du peuple ; qui livre leur conduite, leurs discours, leur vie privée à la bêtise ou à la malveillance des êtres les plus abjetcs, et qui entretient gravement chaque matin les magistrats supérieurs, ou des calomnies perfides de ses agens, ou du tableau incohérent des sottises ou des erreurs de quelques citoyens ? Vous frémiriez, si les cartons et les ressorts de la police étoient dévoilés à vos yeux : il est temps de supprimer cette institution parricide, constituée en état de guerre avec tous les citoyens, et qui ne sert qu'à tromper, avilir, et faire détester l'autorité.

Je demande aussi qu'on s'occupe enfin des moyens de mettre un terme aux arrestations arbitraires, et de régulariser l'exécution de l'article 145 de l'acte constitutionnel. Chaque jour j'entends réclamer des garanties pour les gouvernans contre les gouvernés. Il me semble qu'il seroit temps d'en donner quelques-unes aux gouvernés contre les passions, les erreurs, les usurpations de ceux que le peuple a revêtus de sa puissance, et qu'il n'a pas entendu armer contre lui.

Législateurs, j'ai regardé les idées que je viens de présenter comme d'une si haute importance, que j'ai pu m'abuser sur la nécessité de les abréger, et sacrifier à leur développement celui de quelques autres que je ne regarde que comme secondaires, et dont les principes et la nécessité paroissent assez généralement sentis. Je n'ajouterai que bien peu de mots sur d'autres aspects de notre situation intérieure.

Les finances doivent exciter toute notre sollicitude ; et nous devons d'autant mieux nous en occuper, que

leur déplorable pénurie a été la cause de bien des maux. Depuis la révolution, nous n'avons eu ni administration financière, ni comptabilité, ni responsabilité, ni garantie contre les abus et les dilapidations. On a fait des finances (et je l'ai déja dit à cette tribune) une espece de grimoire inintelligible, dans lequel on n'a permis de lire qu'à quelques adeptes, et qui a été la source de tous nos malheurs. Quelques hommes, je dirai mieux, quelques intrigans ont envahi exclusivement le domaine de la finance etde la diplomatie, parce qu'il plaisoit à leur cupidité; et le moindre reproche qu'on encouru ceux qui ont osé jeter de temps à autre à la tribune quelques idées salutaires, a été celui d'ignorance et d'imbécillité. Il est temps de soustraire nos finances à l'influence des agioteurs, des banquiers et des fripons. Il est d'un ridicule trop amer que le premier peuple de l'Europe porte dans ses négociations intérieures le joug d'une poignée de teneurs de livres et de courtiers.

La science financière est simple dans ses élémens comme toutes les autres sciences: recevoir et donner, voilà la base de toute son administration. L'homme d'état qui la dirige cherche, d'un côté, ce qu'il convient de recevoir, c'est-à-dire d'exiger, quand et comment il convient de recevoir; il décide de l'autre quand et à qui il convient de donner. La clarté des notions relatives à ces diverses branches forme toute l'administration financière d'un état. Ajoutez-y non en mots mais en institutions claires et précises les mots *comptabilité* et *responsabilité*, et vous aurez épargné bien des momens aux législateurs, bien des sueurs au peuple, bien des crimes à ceux qui se font un jeu de s'ennourrir (1).

(1) Une des choses les mieux organisées dans la constitution batave est l'administration financière de cette République: il me semble que plusieurs articles de cette constitution pourroient nous servir de guide, et devenir la base de plusieurs lois importantes.

En organisant ces institutions, fixons-nous à ces deux idées élémentaires et simples, que l'argent du peuple ne soit point détourné en passant par les mains les agens du fisc, et qu'il reste le moins possible dans des coffres de l'État. La responsabilité des agens et la punition de ceux qui seroient infidèles assureront les résultats de la première idée; une bonne administration réalisera l'autre. Il est essentiel sur-tout que l'argent ne séjourne pas au trésor public; le numéraire enfoui est perdu pour l'État et pour les particuliers. Vous vous rappelez peut-être, mes collègues, le récit ingénieux du voyage d'un petit écu. Je suis loin de vouloir approuver toutes les idées de cet écrivain, qui s'est fait trop souvent un jeu de déverser le sarcasme sur les idées financières les plus populaires et les plus justes: mais en nous montrant cet écu se reproduisant lui-même, et enrichissant les diverses mains dans lesquelles il se trouve, en proportion de la rapidité de sa course, cet écrivain nous a donné une idée aussi juste peut-être que plaisante de la manière dont les finances d'un état devroient être administrées.

Puisque, malgré mon ignorance, j'ai eu la coupable audace de prononcer les mots de *finance*, de *trésorerie* et de *comptabilité*, je ne terminerai pas sans commettre l'hérésie complète, en disant qu'il n'est pas vrai que l'argent soit le nerf de la guerre, et que la victoire, ainsi qu'on l'a si surabondamment répété, doive rester au dernier écu. Ceux qui nous ont tant de fois redit cette figure surannée, et qui, à force de répétitions, sont parvenus à en faire un axiome politique et une maxime de gouvernement, seroient bien embarrassés de répondre aux témoignages par-tout opposés de l'histoire des peuples conquérans et des révolutions du globe. Mais qu'ils me permettent du moins

d'opposer à la condamnation ou au ridicule qu'ils me préparent, je ne dis pas l'opinion des publicistes anciens, qui n'avoient pas lu Barême, étudié le cours de la bourse, et fait de l'or une puissance suprême et dominatrice, mais de Machiavel, qui connut et éclaira du flambeau du génie l'art de la guerre et l'art de gouverner les peuples, et dont J.-J. Rousseau a si justement appelé le livre *le Manuel des Républicains ;* de Machiavel, trop mal-à-propos loué par les ennemis de la révolution, trop injustement accusé par les républicains, et qui fut, je ne dis pas le premier homme de son siècle, car ce seroit bien peu le louer, mais le premier homme d'état peut-être qui devroit éclairer les méditations des gouvernans. Je renvoie à son chap. X du liv. IIe. de ses *Discours Politiques.*

Situation extérieure et militaire.

Après ces réflexions sur l'état intérieur de la République, et avant de vous soumettre les projets que j'ai conçus, je vous présenterai une analyse rapide de mon travail sur la situation diplomatique et militaire de la France. En cherchant sous ces deux aspects les moyens de sauver la patrie, j'ai subordonné aux dispositions constitutionnelles le développement de mes pensées, et sur-tout l'expression de mes sentimens.

J'examine quels principes devoient diriger nos opérations diplomatiques et militaires pendant la révolution ; et en les comparant à ce qui a été fait, aux fautes et aux crimes qui ont été commis, je cherche les moyens de profiter d'une bien fatale expérience.

La révolution, la guerre et nos rapports diplomatiques sont essentiellement liés et ont une action réci-

proque l'un sur l'autre ; on ne doit ni les envisager ni les traiter séparément.

La France avoit renoncé solemnellement à faire des conquêtes. Cette déclaration de l'assemblée constituante devoit avoir l'effet certain d'affoiblir l'opposition des puissances aux progrès de la révolution et de nous assurer des alliés fidèles. A ces principes tenoit trop essentiellement le succès de la révolution pour qu'on ait dû s'en départir sans les raisons les plus puissantes. Mais il auroit fallu que la France ne fût pas dirigée comme elle l'a presque toujours été depuis, par l'influence de l'étranger, et sur-tout du cabinet anglais dans toutes ses opérations diplomatiques.

Il ne faut pas cependant accuser la France d'avoir violé ses promesses sans nécessité, et d'avoir foulé aux pieds volontairement son acte de renonciation à tout agrandissement : par suite de l'ineptie ou de la perfidie de ceux qui ont été à la tête des affaires, par le résultat de la coalition furieuse de quelques puissances, elle a été forcée de conquérir pour n'être pas conquise, de porter au loin la terreur de ses armes, pour assurer la révolution, et de redemander, fondé sur le vœu des peuples et l'intérêt de sa sûreté, les limites que la nature a tracées à son territoire. Il faut aujourd'hui les conserver intactes ; mais il importe de déclarer solemnellement qu'elles ne peuvent plus être dépassées.

Il convenoit de ménager des alliances ou du moins des neutralités à la France. Les seuls ennemis naturels qu'il falloit lui prévoir dès l'origine, étoient l'Autriche et l'Angleterre ; tout devoit être dirigé pour affoiblir leur opposition ou leur influence. Mirabeau le disoit bien clairement à l'assemblée constituante, lorsqu'il proposoit la confirmation des traités conclus avec l'Espagne ;

et qu'il appeloit cette puissance, naturellement amie de la France, à préparer une opposition aux efforts de l'Angleterre.

On appelle, en diplomatie, système autrichien, la coalition des grandes puissances pour dévorer les foibles.

J'appellerai au contraire système anti-autrichien la ligue des puissances secondaires avec une grande puissance pour réprimer ce plan dévorateur : tel le système de dépécement de l'Autriche, suivi par la France jusqu'au traité de 1756, système qui a enlevé à l'Autriche deux royaumes et plusieurs provinces.

Le système de l'Angleterre est de diviser l'intérieur des états et des cabinets pour s'en faire un appui qui lui donne des moyens d'influence et de direction ; de diviser toutes les puissances de l'Europe, et de les tenir en guerre, afin de faire, pendant ces débats, le commerce exclusif du monde, et d'alimenter la guerre par la corruption.

L'Angleterre s'occupe peu des plans militaires en eux-même : son but est la guerre, quelle quelle soit ; elle est toute entière aux intrigues diplomatiques. Son grand secret est de se ménager une puissante influence et de diriger les affaires chez la puissance qui lui résiste le plus. Je m'attache à prouver que nos affaires sont depuis longtemps dirigées presqu'entièrement par l'Angleterre.

Chose étrange, afin de lutter avec les cabinets les plus instruits, les plus astucieux de l'Europe, au lieu de les dérouter en créant une diplomatie nationale et nouvelle dans laquelle toute inexpérience fût égale, au lieu de prendre pour devise *publicité et bonne foi*, nous avons suivi les erremens des cours et les principes de la diplomatie monarchique.

Le but de tous ceux qui ont été appelés au timon

des affaires, le résultat de leurs démarches devoit être d'unir à la France toutes les puissances secondaires contre l'Autriche, et de se ménager si non l'alliance, du moins la neutralité d'une ou deux grandes puissances; et tout au contraire on nous a entraînés à des guerres avec toute l'Europe; on a annoncé, on a propagé perfidement que nous voulions municipaliser le monde; on nous a constitués en guerre avec les gouvernemens que la nature et des intérêts communs destinoient à une éternelle union.

Il résulte que le parti qui a armé contre nous toutes les grandes puissances au profit de l'Autriche, sans s'assurer des petites, a été évidemment un parti ou inepte ou criminel envers la nation, et qu'un système autrichien a été constamment suivi en France, ayant pour objet la destruction combinée de la population française et de nos finances.

L'Europe entière repoussoit l'idée de la guerre, les peuples sur-tout regardoient le France avec espérance et admiration: il étoit dangereux de la part des cabinets royaux de prendre l'initiative et d'entraîner leurs sujets à des combats qu'ils envisageoient avec horreur; mais il falloit la guerre pour étouffer ou arrêter du moins la révolution, pour dépeupler la France; il falloit plus, il falloit charger la France de tout l'odieux de la déclaration de guerre; et ce fut Kaunitz, un des plus habiles diplomates de l'Europe, qui, d'un côté, négocia le traité de Pilnitz, et, de l'autre, par le moyen de Dumourier et du cabinet des Tuileries, fit prendre perfidement à la France l'initiative d'une guerre que jamais peut-être l'Autriche n'auroit osé déclarer, si on se fût contenté de présenter de formidables armées.

L'Angleterre étoit tranquille et ne prenoit aucune

part ostensible au sort des combats ; la vieille haine nationale s'éteignant, aucune puissance humaine n'eût pu entraîner les Anglais dans une guerre contre le peuple français. La déclaration de guerre du cabinet de Saint-James eût été le signal de sa destruction et d'une révolution en Angleterre. Après le 10 août, le peuple anglais, Londres sur-tout, étoient en fermentation, on voyoit tous les symptômes d'un grand mouvement. Pitt fait sonder les dispositions du peuple, s'il déclare la guerre, et, pour toute réponse, un cri général s'élève ; une inscription affichée sur les murs du palais apprend au roi Georges que le signal de la guerre donné par lui sera celui de sa chûte ; aussitôt Pitt emploie d'autres intrigues, et décide que la France sera chargée de l'odieux d'une seconde déclaration de guerre. Talleyrand-Périgord étoit alors à Londres, où il étoit protégé, accueilli, où il avoit des entretiens avec des ministres ; tandis que notre envoyé Chauvelin, qui avoit notifié au cabinet de Londres les résulats de la journée du 10 août, étoit suspecté, outragé, et enfin renvoyé avec une morgue insolente. Cet agent pourroit nous apprendre de grandes vérités sur la déclararion de guerre avec l'Angleterre.

La France est travaillée par les intrigues anglaises ; on écrit à des membres influans de la législature que la déclaration de guerre sera le signal de la révolution anglaise. Les meilleurs citoyens sont trompés, le peuple est égaré par l'enthousiasme ; et Pitt triomphe enfin en apprenant que la Convention nationale abusée a déclaré la guerre à l'Angleterre.

On a vu les suites désastreuses de ces erreurs créées et propagées par le génie de l'étranger ; mais il est utile de les retracer pour notre instruction. Il ne faut jamais oublier que les erreurs et les crimes diplomatiques ne peu-

vent guères se juger et s'apprécier que par les événemens, et qu'il faut long-temps pour les appercevoir et avoir les moyens de les présenter avec évidence à tous les yeux. J'observe aussi et je prouve par des développemens qu'il n'en est pas tout-à-fait des opérations diplomatiques comme des opérations militaires ; ces dernières ne doivent pas toujours se juger par les événemens, parce que souvent la fortune trahit le talent et la vaillance, et s'interpose entre le succès et les conceptions les plus heureuses ; mais les événemens sont un moyen presque toujours clair et certain de juger les opérations diplomatiques : puissent-ils du moins en être un de direction et de salut pour les opérations à venir !

Un système plus sage fut adopté un peu tard, et dirigea les traités conclus avec la Prusse et l'Espagne. Les intérêts de ces puissances qui ne pouvoient trouver aucun avantage dans la coalition, étoient non-seulement de redevenir neutres, mais même de s'allier à la France, qui, plus que toute autre puissance, peut concourrir à leur agrandissement et à leur prépondérance politique et commerciale.

Notre valeur a reconquis les limites que la nature nous a tracées : en les conservant intactes, il est d'une haute importance de repousser toute autre idée d'agrandissement, qui tueroit par ses résultats inévitables la République et la révolution, en dénaturant ses principes et ses résultats, et en moissonannt ses citoyens.

Nous perdons trop souvent de vue que nous avons appris à nos ennemis le secret des réactions intérieures, diplomatiques et militaires, soit en rompant avec les peuples que la nature et la force des choses avoit faits nos alliés, et en cédant Venise à l'Autriche ; soit en

rétrogradant de Nervinde sous les murs de Charleroi, de Munick à Strasbourg, de Venise sur la rivière de Gênes ; et sur-tout en corrompant les principes de la révolution dans l'intérieur, en la livrant à l'influence de ses ennemis et aux intrigues anglaises ; il faut absolument changer de système, ou les plus brillans succès n'ôteront jamais l'espoir à nos ennemis, nous n'aurons que des paix plâtrées, qui seront le germe de guerres plus destructives.

La paix de Campo-Formio fut le premier acte diplomatique présenté aux yeux de l'Europe comme pouvant avoir une influence décisive sur ses destinées.

Des raisons puissantes déterminèrent, sans doute, le général vainqueur à signer cette paix : et quoiqu'il fût dans une position plus brillante que lors de la signature des préliminaires de Léoben ; quoiqu'un traité d'alliance existât avec la République vénitienne révolutionnée ; quoique le traité de Campo-Formio fût tout à l'avantage de l'Autriche, qui devenoit puissance maritime et commerçante, Bonaparte crut devoir céder à des considérations puissantes et décisives, et qui auroient tourné à la splendeur de son pays, si son génie n'avoit été aussitôt paralysé et privé de toute influence sur les résultats de cette grande opération.

La cession de Venise et de la Dalmatie eut les suites les plus désastreuses, et effraya les peuples régénérés et prêts à l'être ; le gouvernement français fut accusé de faire le commerce des nations au nom de ce peuple régénéré qui avoit proscrit le commerce des homme. La Cisalpine trembla ; le Piémont, la Sardaigne, la Toscane, Naples, retombés sous un joug de fer, ne virent les Français qu'avec horreur : l'Irlande peut-être fut abattue, et n'osa plus unir ses destinées à celles du peuple qui vend les nations à des rois. Pitt triompha encore

d'avoir ce double moyen, d'accuser la République au tribunal des rois, de vouloir révolutionner les peuples, et de la dénoncer au tribunal des peuples, comme se faisant un jeu de les sacrifier à ses intérêts et à son aggrandissement.

Bonaparte, dont les hautes conceptions se préparoient à faire tourner ce traité à l'abaissement de l'Angleterre et à une coalition continentale contre elle, vint diriger le congrès de Rastadt; mais sa perte étoit jurée: on lui ôta d'abord la présidence du congrès, il fut réduit à la nullité, et bientôt il fut condamné à perdre toute espérance d'abaisser l'orgueil anglais: considération puissante, qui plus que toute autre, l'avoit décidé à conclure le traité de Campo-Fermio. Le génie de Bonaparte épouvantoit à-la-fois l'Angleterre et les ennemis de la République; Pitt épouvanté vit l'armée d'Angleterre s'organiser; ses flottes devenoient inutiles, le camp tracé autrefois par César sur les rives de la Tamise pouvoit être relevé par le général français: Pitt ordonna la déportation du général et de l'armée.

Ici, mes collègues, la scène change, et c'est l'époque où nous avons vu s'organiser une coalition nouvelle et terrible qui a dévoré en peu d'instans une partie de nos trophées. J'ai cherché à developper les causes et les ressorts de cette coalition, et j'ai cru devoir montrer avec courage la main perfide qui l'a renouée.

Deux moyens principaux d'éterniser une guerre dévastatrice ont été employés par le cabinet anglais: le premier, de nous faire déclarer la guerre à des puissances avec lesquelles nous étions encore en paix; le second, de nous susciter des ennemis chez les peuples régénérés, et de détruire les Républiques par les Républiques.

Ce dernier système a été soigneusement suivi, et je vous avertis qu'il l'est encore avec activité ; le ministère anglais le regarde comme sa dernière ressource. S'il est forcé à la paix, il lui est doux d'exciter des haines et des ressentimens contre nous chez les peuples régénérés ; il sait qu'en nous faisant concourir nous-mêmes à l'oppression de ces peuples, la haine des Français deviendra nationale chez eux ; à peine ils seront affermis, qu'on les entraînera à nous demander compte des excès commis chez eux, et le souvenir de la liberté que nous leur avons donnée étant lié à celui des vexations, des concussions, des trahisons de tout genre qui les ont affligés, ils n'auront aucun sentiment de reconnoissance ; nous serons au moins pour eux une nation indifférente, avec laquelle il sera facile de leur faire essayer leurs forces et de les mettre en opposition. Ainsi la perfide, la prévoyante Angleterre cherche à lancer au sein des Républiques les germes des plus implacables inimitiés.

Voilà peut-être le secret de tous les crimes commis en Helvétie, en Italie, et de la conduite de tant d'agens prévaricateurs qui n'ont foulé aux pieds les peuples et les hommes que pour servir l'Angleterre, susciter des haines contre la France.

On vous a déja dit une grande vérité, législateurs : Pitt, présidant aux opérations du gouvernement français, les auroit-il dirigées d'une manière plus désastreuse pour nous, et plus favorable à ses projets ?

On a beau chercher à répondre à des faits par des divagations ; il n'est pas vrai que le Corps législatif ait été consulté, ainsi que le veut impérieusement la contitution, sur la guerre intentée à la Suisse et à la Turquie. Jamais les législateurs de la France n'eussent sanctionné ces désastreuses opérations.

Une observation frappante doit porter l'évidence dans tous les esprits. Pourquoi ces mêmes hommes si chatouilleux avec la Suisse, notre antique alliée, avec le peuple de l'Europe le plus attaché à nos principes et à nos institutions, (si on excepte le canton de Berne et deux autres cantons au plus) ? Pourquoi, dis-je, ces directeurs perfides de nos relations extérieures, qui prennent pour texte d'une guerre meurtrière des prétentions problêmatiques, qui saisissent une querelle de patrouille pour ordonner à l'envahissement d'un pays, étoient-ils si patiens à supporter les injures faites à notre ambassadeur à Vienne ? Pourquoi laissoient-ils égorger les Français en Piémont, à Naples et à Rome, sans réclamer contre tant d'assassinats ? Ils divaguoient, ils laissoient jouer à Seltz le drame de Pamela (1), en réparation des outrages

(1) C'étoit une plaisanterie d'un bien bon genre que celle du comte de Cobentzel parlant poésie à François (de Neufchâteau), et appelant des comédiens pour lui donner le doux plaisir de voir jouer Paméla! Comment, après cela, un poète auroit-il pu croire que l'Autriche avoit intention de tromper la France et de persiffler son négociateur ? Mais ce qu'il y a de plus plaisant peut être, c'est que le ministre françois ne se soit apperçu du ridicule amer que cette anecdote (répétée dans le temps avec satiété par tous les journaux), a déversé sur le Directoire exécutif et sur ses agens, qu'après qu'elle a été relevée à la tribune. Le citoyen Français de Neufchâteau assure qu'on n'a point joué à Seltz le drame de Paméla ; seulement le comte de Cobentzel l'a pressé long-temps et *poliment* de permettre que cette pièce y fût représentée, ce à quoi l'auteur s'est refusé. C'étoit donc alors qu'il falloit démentir ces assertions et les récits des journalistes, et ne pas souffrir qu'on ridiculisât ainsi la diplomatie française. Le fait que j'ai cité à la tribune étoit tellement cru ici *officiellement*, qu'un homme en place auquel je témoignois des craintes sur les projets de l'Autriche, et des soupçons sur la lenteur et l'issue des négociations de Seltz et de Rastat, me cita alors très-gravement cette circonstance, pour me prouver que l'Autriche montroit beaucoup de déférence pour le gouvernement français, et qu'il y avoit espoir fondé de bonne intelligence et de rapprochement.

reçus par notre ambassadeur à Vienne ; et en Suisse ils négocioient à coups de canons et de bayonnettes : ils encourageoient le roi de Sardaigne à opprimer et assassiner ses sujets prétendus révoltés, et ils soutenoient à main armée, sans discussion, la querelle de quelques habitans du Valais, qu'eux-mêmes avoient ex[illegible] ; ils commandoient une levée de bouclier terrible, à la face de toute l'Europe, contre les oligarques de Berne, ils prononçoient la dissolution du gouvernement des Treize-Cantons, et ils protégeoient le pape, les tyrans de Naples et du Piémont, le Grand-Duc de Toscane, malgré leurs outrages, leurs hostilités, leur haine manifestée contre les Français, et l'égorgement organisé de nos guerriers : ils paralysoient nos ministres plénipotentiaires à Rastadt, leur faisoit perdre des momens précieux en écritures, en manifestes dérisoires, et ils ne se sont pas donné la peine de négocier avec la Porte l'expédition d'Egypte, ils n'ont pas même daigné en instruire le Grand-Seigneur, et lui faire entendre qu'ils n'en vouloient qu'à l'Angleterre, que la France lui garantissoit de grands avantages en résultat : ils ont cent fois accueilli, protégé, fêté les ambassadeurs des puissances les plus perfides, lors même qu'elles étoient en guerre ouverte contre nous ; ils ont fait des bassesses devant des agens royaux, et ils ont renvoyé d'une manière scandaleuse les envoyés des Etats-Unis, ils n'ont pas pu se laver, à la face de l'Europe, de la tache infamante de corruption et de vénalité que leur ont imprimée ces ambassadeurs ; ils ont chassé l'ambassadeur extraordinaire de la Cilsalpine ; ils ont refusé de recevoir les députés du peuple napolitain régénéré, ils leur ont ordonné de fuir dans les vingt quatre heures la terre de la liberté.

Législateurs, en fait d'opérations diplomatiques,

ce sont moins les faits isolés que leur rapprochement qui éclairent les esprits sur la conduite et les intentions des hommes d'état ; il seroit difficile de se refuser aux effrayantes clartés de ceux que j'ai cherché à développer.

Maintenant permettez-moi de vous lire le passage suivant de mon travail, sur la manière dont s'est formée la coalition nouvelle contre la République.

Nous avons vu l'Angleterre, après le traité de Campo-Formio, disséminer ses agens dans toutes les cours, prodiguer de nouveaux millions pour ses dépenses secrettes et son vaste plan de corruption ; elle pressentoit alors les résultats possibles de la paix continentale, si la France eût été bien administrée. L'Angleterre craignoit de se voir seule exposée à toutes les forces de la France triomphante et invincible ; elle restoit isolée sur son rocher entourée des flots, et alloit enfin payer ses perfidies. L'Europe fatiguée demeuroit tranquille spectatrice du combat, dont l'issue n'étoit plus incertaine. Mais pendant que Bonaparte avoit médité la destruction du gouvernement anglais, la déportation de Bonaparte et de ses compagnons d'armes étoit décidée dans le cabinet britannique ; et à ce prix étoit attachée la promesse des autres rois de former une nouvelle coalition contre nous.

Le ministre anglais à Vienne presse l'empereur de recommencer la guerre ; il suscite en secret les outrages faits à notre ambassadeur pour compromettre l'Autriche avec la France ; il a pour instructions de rallumer le feu des combats sur le continent ; mais l'Autriche effrayée de ses pertes nombreuses, épuisée d'hommes et d'argent n'ose point hasarder une lutte trop inégale ; elle laisse entrevoir qu'elle ne peut céder aux suggestions de l'Angleterre qu'autant qu'elle aura la garantie d'une

grande puissance du nord assez prodigue de soldats pour faire espérer des succès; et de suite la Russie est travaillée par les intrigues anglaises.

Mais le cabinet de Pétersbourg refuse avec obstination de s'immiscer imprudemment dans les affaires générales de l'Europe tant que ses frontières peuvent être envahies par le Turc, voisin et rival dangereux, et fidèle ami de la France; et l'Anglais s'engage préalablement à brouiller la France avec la Turquie: à cette condition la Russie consent à entrer dans la Croisade des potentats; et l'Autriche, encouragée par la jonction de la Russie, n'aspire désormais qu'à rompre les traités.

Il seroit trop long, citoyens législateurs, de vous développer ici comment on laissa mûrir l'occasion, pendant que l'Angleterre adaptoit tout à son plan favori, et gouvernoit la France au dedans et au dehors à l'insu même de nos gouvernans; comment elle fit traîner à dessein les négociations de Rastadt, dont elle a provoqué le dénouement tragique, pour prévenir tout rapprochement entre la coalition et la République française; comment elle a inspiré, dicté, dirigé l'expédition d'Egypte par la même influence de ce Talleyrand-Périgord que nous avons vu le premier intermédiaire, par lequel le ministre Pitt avoit obtenu la première déclaration de guerre qui entroit dans ses vues politiques; comment ce même ministre des cours étrangères, quoique toujours ministre français en apparence, amena insensiblement la révolution prétendue patriotique de la Suisse, qui nous privoit d'une barrière utile et nécessaire, nous ôtoit d'antiques alliés, et achevoit de nous perdre dans l'opinion des peuples.

Il faudroit dire comment les cantons démocratiques de la Suisse furent plus maltraités par nos agens que les autres cantons, et que celui de Berne, où l'oligarchie fut

fut spécialement protégée; il faudroit raconter les intrigues secrètes et les actes publics d'autorité qui donnèrent naissance à la constitution nouvelle, presque aussi aristocratique que celle détruite, et qui présidèrent à son acceptation forcée.

Je pourrois affirmer par des faits que la guerre d'Helvétie fut une guerre de concussions et de brigandages, dontune partie seulement fut employée pour l'expédition d'Egypte. Je pourrois montrer comment l'Angleterre avoit voulu se venger de la neutralité helvétique, et se ménager les moyens de nous accuser d'envahissement et d'usurpation à l'instant même où nous avions signé la paix; comment elle provoqua et encouragea elle-même par son argent invisible tous ces actes inouis de férocité, de despotisme, de vandalisme, de pillage, de violation du droit des nations, qui nous aliénèrent nos partisans les plus dévoués, et la masse des citoyens dans la Suisse et dans l'Italie.

Je pourrois rappeler qu'un commis de confiance des relations extérieures, déporté depuis lors, avoit expédié à M. Pitt par un de ses espions, résidant à Paris, le plan secret de descente en Irlande, quatre jours avant qu'il fût envoyé au général français; je pourrois citer la correspondance interceptée à Milan, par laquelle des opérations diplomatiques et militaires du Directoire français étoient transmises à la cour de Naples, avant que le général français lui-même en fût instruit; je pourrois faire coïncider avec tant de faits matériels la circonstance du courier extraordinaire dépêché par le roi des Deux-Siciles (1) auprès de Talleyrand-Périgord, l'oncle

(1) Ce fait a été découvert à Naples par les Français qui ont séjourné dans ce pays. Les envoyés du gouvernement napolitain l'ayant raconté ici à quelques personnes, reçurent le lendemain ordre de partir

de notre ministre, lors de l'avénement de celui ci aux relations extérieures, et qui dès ce moment eut la plus grande faveur et une pension considérable pour lui et pour sa femme. C'est dans les cours étrangères que nous puiserons souvent des renseignemens précieux sur notre situation intérieure.

Je pourrois sur-tout insister sur le manifeste de la Turquie après notre descente en Egypte, et sur tous les détails et les circonstances subséquentes de cette entreprise, qui ne pouvoit avoir dans ce moment actuel aucun but salutaire, dès qu'on n'avoit pas l'assentiment du grand-seigneur, et qui procuroit seulement au gouvernement anglais le double avantage de se débarrasser d'une partie de nos plus braves soldats et de nos généraux les plus habiles, et en même temps de nous brouiller irréconciliablement avec la Porte et les puissances barbaresques, et de faire, pour ainsi dire, un lac anglais de la Méditerranée. Ce fut alors que l'ambassadeur Smith, échappé de Paris, graces aux fidèles agens du cabinet britannique, alla régner en son nom au sein du Divan, activer lui-même les armemens contre nous dans le port de Constantinophe, et ouvrir à la flotte russe le passage des Dardanelles.

Législateurs, ces vérités sont trop évidentes, et aujourd'hui on voudroit nous persuader que Bonaparte seul a conçu l'expédition d'Egypte, et les ex-directeurs dans leurs mémoires justificatifs prétendent rejeter sur lui toute la responsabilité de cette guerre ; comme si, sur la seule demande d'un général français, quelle que fût la confiance qu'il avoit droit d'inspirer, le Directoire

---

de Paris. Ce renvoi des envoyés napolitains, provoqué et exécuté par Taleyrand, fut un des actes les plus marquans de perfidie, et de la contre-révolution diplomatique organisée par lui.

eût pu livrer aux flots et à des contrées lointaines quarante mille Français réclamés par leurs familles, dans le cas où la paix eût été maintenue, ou réservés à défendre leur patrie, si elle devoit courir de nouveaux dangers.

Oui, sans doute, Bonaparte put céder à l'enthousiasme, à des illusions qui flattoient un cœur généreux : jeune encore. et dévoré de l'ardeur des combats, amant de la gloire et de son pays, dégoûté du séjour d'une ville corrompue, et des intrigues tortueuses qui se pressoient autour de lui, devenu l'objet de l'envie des hommes mêmes qu'il avoit aidés à renverser leurs adversaires, averti par la mort subite et prématurée de ce Hoche qu'on appeloit déja le Bonaparte du Rhin, qu'il pouvoit aussi être destiné aux honneurs d'une fête funèbre où ses assassins ne craindroient pas de présider, il put à-la-fois juger nécessaire de s'ostraciser et embrasser avec joie l'occasion d'aller cueillir des lauriers sur les traces des Sésostris, des Alexandre et des César; il put croire utile à sa patrie d'ouvrir une route nouvelle et plus sure au commerce avec les Indes : il dut naturellement adopter avec avidité un plan vaste qui lui offroit des périls à braver, des difficultés à vaincre, des palmes à moissonner.

Mais ils vous trompent, ceux qui osent lui attribuer la conception d'une entreprise qu'ils avoient eux-mêmes méditée et proposée depuis long-temps, et dont leurs imprudens discours avoient laissé percer le véritable but.

Ecoutez, six mois auparavant, dans une séance de l'Institut national du mois de messidor an 5 (1), le

(1) Taleyrand a lu le même mémoire à cette époque, à la réunion de Montmorency. On se rappellera facilement tout ce que les journaux

citoyen Taleyrand-Périgord, qui n'étoit pas encore arrivé au ministère des relations extérieures, et qui parvint à s'y faire installer avant le 18 fructidor; écoutez son discours, et qu'il ose encore se refuser à être proclamé le promoteur, l'instigateur et le directeur suprême de la déportation de quarante mille Français sur les sables de l'Afrique, et l'auteur de la rupture de la France et de la Turquie, ce qui nous a valu la nouvelle coalition, comme il avoit été l'auteur de la rupture de la France et de l'Angleterre, ce qui nous avoit livré à l'influence du cabinet le plus intrigant, le plus actif et le plus corrompu de tous les cabinets européens.

« Il faut, dit Taleyrand-Périgord, se préparer à » établir des colonies nouvelles; notre situation intérieure rend un déplacement d'hommes nécessaire; » ce n'est pas une punition qu'il s'agit d'infliger, MAIS » UN APPAT QU'IL FAUT PRÉSENTER; et combien » de Français doivent naturellement adopter l'idée d'un » établissement dans des contrées éloignées! combien » en est-il pour qui un ciel nouveau est devenu un » besoin! et ceux qui restés seuls ont vu tomber sous » le fer des assassins tout ce qui embellissoit pour eux » la terre natale, et ceux pour qui elle est inféconde, » *et ceux qui n'y trouvent que des regrets, et ceux même* » *qui n'y trouvent que des remords, cette multitude de* » *malades politiques, ces caractères inflexibles qu'aucun revers* » *ne peut plier, ces imaginations ardentes qu'aucun raison-*

---

officiels ont dit alors de ce projet. Ce même homme qui s'occupoit de la déportation de nos guerriers et de tous les jacobins de France, pensoit aussi très-sérieusement à une colonisation agréable aux émigrés; et on a vu le journal officiel leur adresser des plaintes amères, pour n'avoir pas voulu se rendre aux invitations du prévoyant diplomate.

» *nement ne ramène*, et ceux qui se trouvent toujours » trop resserrés dans leur propre pays, *et les spécula-* » *teurs aventureux, et les hommes qui brûlent d'attacher* » *leurs noms à des découvertes, à des fondations de villes,* » *à des civilisations*, tel pour qui la France constituée » est trop agitée, tel pour qui elle est trop calme, » ceux enfin qui ne peuvent se faire à des égaux, et » ceux qui ne peuvent se faire à aucune dépendance.

» Quant aux lieux, ajoute le citoyen Taleyrand, » qui pourroient recevoir ces colonies, annoncer avec » trop de précision ce qui sera fait, est le vrai moyen » de ne pas faire. . . . . » Toutefois il parle avec éloge des côtes d'Afrique ; il rappelle que le duc de Choiseul s'occupoit, dès 1769, d'un établissement dans l'Égypte afin de retrouver là, et avec un immense avantage pour notre commerce, les mêmes productions qui pourroient un jour nous échapper ailleurs. Il fait un appel aux hommes éclairés pour qu'ils disent, LORSQU'IL EN SERA TEMPS, où peuvent s'établir le plus utilement ces nouvelles colonies réclamées sur-tout *par tant d'hommes agités qui ont besoin de projets, par tant d'hommes malheureux qui ont besoin d'espérances.*

Je le demande à ceux qui peuvent être les plus prévenus en faveur de Taleyrand-Périgord, n'est-il pas évident qu'il est l'auteur et le provocateur de l'expédition d'Égypte, et que cette expédition, telle qu'il l'a conçue lui-même, n'est qu'une déportation déguisée? n'est-il pas évident encore que dans les circonstances où il l'a proposée et obtenue, elle étoit toute entière au profit de l'Angleterre et de la coalition? ce que j'ai plus haut suffisamment démontré.

Remarquez sur-tout, et n'oublions jamais, que Bonaparte, partant pour l'Afrique, étoit convaincu que la paix étoit certaine, et qu'elle alloit être signée.

à Rastadt sur les bases convenues à Campo-Formio, qu'on lui en donna l'assurance claire et précise. Souvenons-nous qu'on avoit assuré Bonaparte que le Grand-Seigneur consentoit à cette expédition, et devoit même la favoriser. S'il est vrai, comme on pourroit peut-être le prouver, que Taleyrand Périgord devoit aller à Constantinople en qualité d'ambassadeur, tandis que Bonaparte s'empareroit de Malte, et que le général ait été tellement abusé, qu'il ait envoyé des dépêches à cet ambassadeur à son arrivée à Alexandrie; je demande aux hommes de bonne-foi s'il est possible de voir se dérouler, avec plus d'évidence, le tableau des plus coupables intrigues (1)

Législateurs, pardonnez si j'ai été forcé de parler d'un homme en particulier; son influence, aussi extraordinaire que funeste, sur les destinées de ma patrie m'en a imposé le pénible devoir. Ministre des relations extérieures, je vous ai attaqué avec la franchise d'un homme libre, et le devouement d'un membre du Sénat. Répondez à la France, expliquez les causes des malheurs de la République; dites sur-tout pourquoi pendant six mois la marche des barbares du nord a été

---

(1) J'invite mes lecteurs à lire avec quelque attention *la réponse aux éclaircissemens donnés par Charles-Maurice Taleyrand à ses concitoyens*; cet écrit auquel Taleyrand a cru répondre, en disant qu'il étoit une compilation du journal *des hommes libres*, est plus profond qu'on n'a paru le croire; et j'ai quelque raison de penser que l'auteur a puisé dans de bonnes sources. Depuis long-temps je regardois Taleyrand-Périgord comme un des conspirateurs les plus dangereux parmi ceux qui étoient à la tête des affaires. S'il m'étoit resté quelque doute, la brochure justificative qu'il a publiée les auroit levés complétement: elle est, à mon sens, une des premières pièces qui serviront à l'accusation de cet homme, lorsque le jour de la justice sera arrivé. Mais en attendant, sa réfutation a dû éclairer les esprits les plus prévenus; et Taleyrand est resté dans l'impuissance de répondre.

annoncée dans l'Europe, et déniée dans vos feuilles officielles, et pourquoi les Russes ont moissonné nos soldats avant même que le Corps législatif en ait été instruit, ainsi que le commande impérieusement la constitution. Répondez à l'opinion qui vous accuse, autrement que par des jongleries, et par les évasions de la vieille diplomatie ; répondez sur-tout à ce contraste frappant et accusateur entre le moment où vous avez envahi le ministère des relations extérieurs, et les dangers qui nous entourent en ce moment, les trahisons qui nous menacent, que vous avez toujours dissimulés, que vous avez fait perfidement dénier dans vos écrits officiels. Mirabeau, dites-vous, vous honora de son amitié, et vous avez prétendu à la gloire d'avoir recueilli ses dernirs soupirs. Hé bien ! écoutez l'expression d'une des dernières pensées de ce grand homme.

« Tout le monde reconnoît depuis long-temps » (disoit Mirabeau à l'Assemblée constituante, peu » de mois avant sa mort), la nécessité d'employer » désormais, pour nos relations extérieures, des hommes » qui ne compromettent pas la puissance française par » des doutes sur nos succès, qui ne soient pas en » quelque sorte étrangers au nouveau langage dont » ils doivent être les organes, et qui, soit qu'ils ne » connoissent pas la régénération de leur patrie, soit » que les anciens préjugés combattent leur devoir, » soit qu'une longue habitude de servir le despotisme » ne leur permette pas de s'élever à la hauteur d'un » système de liberté, ne seroient plus que les con » fidens de l'aristocratie, et non les représentans d'un » peuple magnanime. »

Représentans du peuple, les mesures diplomatiques que vous avez à prendre sortent naturellement des prin-

cipes dont j'ai exposé l'analyse ; non-seulement la constitution les met en votre pouvoir, mais encore elle vous en impose le devoir.

Vous êtes appelés à décider de la paix ou de la guerre, à ratifier ou à rejeter les traités ; vous devez donc montrer le terme de la guerre, tracer les bases de la paix et des négociations.

Vous avez le droit de fixer le nombre, les attributions, les fonctions, la responsabilité des agens diplomatiques.

Vous avez le droit de prescrire à la puissance exécutive de soutenir telle prétention, de conserver intacte telle limite de votre territoire, tel traité d'alliance avec d'autres nations ; vous avez aussi le droit de lui défendre de former telle demande, telle prétention, et d'y insister.

Vous avez le droit de connoître les motifs pour lesquels vous ordonnez aux citoyens de verser leur sang et de faire des sacrifices.

La constitution permet de placer des articles secrets à côté des traités publics ; mais vous avez le droit d'examiner si ce secret peut être éternel, et quelle responsasabilité pourroient encourir ceux qui signeroient des conventions contraires à l'honneur et à l'indépendance de la nation.

Pensez que la publicité est un garant bien plus sûr pour les rois ainsi que pour les peuples, que toutes les intrigues de cabinet, et les secrets que l'intérêt, la corruption achètent et dénaturent par la calomnie au gré de leurs intérêts.

Citoyens collègues, la première, la plus grande mesure à adopter est un manifeste aux puissances de l'Europe, dans lequel le gouvernement français diroit toute sa pensée, présenteroit les conditions de la paix,

en montrant le but, le terme de la guerre et les bases des négociations, vous éclairerez non-seulement le peuple et l'armée, mais encore les nations étrangères: en posant clairement la question de la guerre et de la paix, vous vous ferez des défenseurs dévoués et des partisans nombreux. Le premier résultat de cette mesure sera de rallier à vous le peuple et l'armée, et de compromettre les cabinets belligérans avec leurs sujets mécontens et épuisés.

Vainement dira-t-on que les puissances sont éclairées sur nos prétentions et notre but. Plusieurs d'entre elles peut-être ont besoin de l'entendre dire avec solemnité: les peuples sur-tout ont besoin de cette déclaration, et cet acte nouveau, dans son genre, peut déconcerter bien des intrigues.

En traçant dans une loi solemnelle les bases des négociations futures, nous pourrions peut-être adopter, comme une idée heureuse, celle qui, au-delà de notre indépendance assurée, promettroit aux puissances alliées tous les avantages d'une guerre à laquelle on s'obstineroit encore à nous forcer, et qui les intéresseroit à nos succès en leur montrant leur agrandissement dans leur résultat. Je ne sais quel général de l'antiquité partagea au lever de l'aurore à ses soldats les dépouilles de l'ennemi qu'il alloit combattre. Eh bien! gouvernement français, promettez à vos alliés l'électorat de Hanovre, le commerce de l'Inde et le partage des colonies anglaises.

Mais une mesure urgente, indispensable, digne de la nation française, et qu'il faut réclamer sur la tombe même du valeureux Joubert, c'est la proclamation solemnelle de la république ou des républiques italiques. Cette messure eût été adoptée par le peuple roi, elle est digne de la magnanimité républicaine; des revers

même ne me feroient qu'insister avec plus de force sur cette grande idée.

L'Italie ne peut plus être réorganisée comme elle étoit avant la guerre ; vous y avez fondé des républiques ; vous vous êtes alliés avec elles, ce ne sera pas en vain que vous aurez fait des sermens solemnels. Le sang qui coule à Naples crie vengeance, et l'ombre de Brutus, du haut du Capitole antique, rappelle nos cohortes.

Il faut non-seulement que l'Italie n'appartienne pas à l'Autriche, mais il faut encore qu'elle soit libre et républicaine. Il vous faut une barrière contre l'Autriche et la Russie ; il vous faut un point de contact avec l'Egypte, l'Inde et le Levant : Malthe et Corfou ne sont rien pour vous, si la Sicile reste au pouvoir d'une puissance ennemie (1), et il faut enfin ôter à l'Angleterre l'empire de la Méditerranée, en attendant qu'elle perde la domination des mers.

Garantissez aux Italiens leur liberté et leur indépendance, et ils oublieront leurs malheurs pour se rallier à vous ; les insurgés même se battront contre les Austro-Russes, et Florence deviendra la capitale d'une nation ennemie implacable de l'Autriche, et alliée reconnoissante de la grande nation.

On a pu dire, je le sais, que ces idées étoient folles (2) et gigantesques ; mais, législateurs, on en

---

(1) Et pourquoi, par exemple, ne donneroit-on pas la Sicile à l'Espagne ? Dira-t-on encore que je provoque une guerre interminable, en proposant de nous assurer nos alliés, d'en acquérir de nouveaux en leur garantissant des avantages qui les uniroient à nos succès, et qui rendroient inaltérables nos relations avec elles ? Vaudroit-il mieux, par hasard, laisser l'Italie à l'Autriche et la Sicile à l'Angleterre ?

(2) Dans quelque temps on ne croira pas, je l'espère pour l'honneur de la République et du sénat français, que ces idées et celle

auroit dit autant des Romains, lorsqu'ils vendoient le terrein où campoit Annibal; aux fondateurs de la

---

de garantir à nos alliés et aux puissances neutres les dépouilles de l'Angleterre, aient été traitées de folies et de gasconades. On ne sait pas si les journalistes de Rome on appelé gascon le sénateur qui proposa de vendre le camp d'Annibal; mais ce que tout le monde sait, c'est que ce gascon-là trouva des acheteurs, et qu'Annibal fut chassé. L'année dernière j'osai monter à la tribune pour émettre des pensées à-peu près semblables, et fixer l'attention sur les négociations qui avoient lieu, et sur nos opérations diplomatiques et militaires: on m'appela gascon alors, et l'événement a prononcé. Lorsqu'on déclara la guerre aux rois de Naples et de Sardaigne, je crus le moment venu de frapper l'Europe par des idées nouvelles et des actes politiques et militaires qui donnassent aux nations une idée grande et décisive du peuple libérateur; je proposai à quelques personnes de prendre pour *considérant* de la loi un extrait rapide et serré du message du Directoire et d'adopter la rédaction suivante: « Le Corps législatif déclare, au nom du peuple » français. Article premier. Le rois de Sardaigne et de Naples sont rayés » de la liste des puissances de l'Europe. Art. II. Les nations sarde, » piémontaise, napolitaine et Sicilienne sont appelées à la liberté et » à une alliance avec la République: le peuple français leur garantit » en ce cas leur indépendance, et la constitution qu'ils jugeront » convenable de se donner. Art. III. Le Directoire exécutif est » chargé de l'exécution de la présente loi; il en rendra compte » solemnellement au peuple et au Corps législatif le 14 juillet de » l'an 7 ». Mon projet parut bizarre, et on me rit au nez pour toute réponse. Cependant tout cela fut exécuté bien avant le 14 juillet: et je laisse à penser combien un acte de cette nature auroit influé sur les destinées de l'Europe, sur-tout si les gouvernans avoient eu le courage de rester à cette hauteur. Si nous voulons nous obstiner à imiter les monarchies, ce n'étoit pas la peine de fonder une République. Rien ne fait plus de mal à *la grande nation*, *que les petits hommes* qui n'osent ni s'élever aux conceptions fortes et généreuses, ni les exécuter quand elles sont présentées: ce sont ceux-là qui font abreuver leurs agens d'humiliations et d'outrages dans tous les cours, chasser ignominieusement leurs ambassadeurs et égorger leurs ministres pacificateurs; ce sont ceux-là qui rabaissent et dégradent le peuple et les armées, effacent les plus belles époques de notre gloire, et finiront, si on les laisse faire, par étouffer la République dans les langes de la monarchie: ces

République, lorsqu'ils ont décidé que le peuple français ne traitoit jamais avec l'ennemi qui occupoit son territoire. L'enthousiasme fut un des premiers ressorts de notre grandeur : hâtons-nous de le réchauffer au lieu de l'éteindre ; sans lui nous serions à peine les Français de 1788, ce peuple, qui a étonné le monde, ne seroit plus qu'un colosse inanimé.

Je me borne à dire un mot de mes réflexions relatives à notre situation et aux mesures militaires.

Je renvoie ceux qui douteroient de notre puissance et de nos succès à ce que Mirabeau s'écrioit en janvier 1791 de la force d'un peuple libre et du danger de venir le combattre.

De grandes fautes ont été commises ; il faut ne guère les rappeler que pour les prévenir désormais : la corruption, la désorganisation des armées ne fut pas la faute de nos braves ; elle fut celle des circonstances, la

---

hommes ne voient plus, en lisant l'histoire des Romains et des Grecs, que les travaux exagérés d'une peuplade de géans, ou les querelles de quelques hordes de gascons. Quelqu'un me disoit il y a quelque temps : *Attendez une victoire, et nous proclamerons l'indépendance de l'Italie.* Quel effort sublime ! Et combien une telle disposition est rassurante pour les peuples de l'Italie qui vous ont vu la perdre en trois mois, et auxquels on a perfidement insinué que nous voulions les livrer et les sacrifier à une paix ignominieuse. Il n'y a pas un chef de partisans ou de peuplade agreste qui ne sache aussi subordonner ses prétentions à ses succès. L'homme de génie sait bien que ses conceptions et ses efforts enchaîneront la victoire ; il n'ignore pas que souvent son influence sur l'opinion dépend de son audace et de son assurance, et que l'opinion lui attache les armées et les peuples. Combien de fois on a fait de grandes choses par cela seul qu'on avoit promis d'en faire ! combien de fois on a été foible, pusillanime, parce qu'on n'avoit rien médité ni promis !

suite des intrigues de l'étranger et des prévarications d'une poignée d'agens infidèles.

Nos armées sont peut-être la plus belle, la plus précieuse portion du peuple français. Il faut qu'elles soient bien organisées, bien dirigées et sur-tout bien administrées ; à ce prix la victoire s'enchaîne irrévocablement à nos drapeaux, et le sang français est épargné.

Si quelque chose peut nous consoler après des abus aussi funestes, et nous présager une réforme heureuse dans les diverses branches de l'administration militaire, c'est lorsque nous voyons à sa tête cet homme si heureusement inspiré par le génie de la République, qui, ramassant péniblement les rènes éparses et brisées du gouvernement militaire, a captivé dès son début la confiance du peuple et le cœur de l'armée ; qui, parlant aux généraux, aux soldats, aux administrations, le langage d'un homme d'état appelé à s'entretenir avec des Français, nous retrace les conceptions et l'éloquence d'un autre génie, hélas trop éloigné de nous ; dont la présence enfin au ministère de la guerre semble le garant d'une bonne administration, le gage de la bonne-foi, et le présage de la victoire. Je ne veux point inquiéter la simplicité franche et loyale de ce général ; il est des éloges qui n'avilissent ni celui qui les reçoit, ni celui qui les donne, et pour les ames généreuses les louanges ne sont autre chose que des devoirs imposés plus solemnellement.

Tite-Live et après lui Machiavel ont dit que trois choses étoient nécessaires à la guerre, de bons soldats, de bons officiers et la bonne fortune : j'ajouterai une quatrième non moins essentielle, je veux dire une bonne administration militaire. Un bon esprit public, une bonne organisation, de bonnes institutions militaires donnent de bons soldats, de braves chefs. Le

génie enfante les grands exploits et enchaîne la fortune ; une administration sage prévient les abus et la corruption, rallie les esprits des vaincus et épargne l'or et le sang.

On ne parle pas assez aux soldats, on ne parle pas assez aux peuples chez lesquels nous portons nos étendards. Voyez les historiens de l'antiquité ; quoique l'ignorance de l'art d'imprimer ne nous ait pas laissé parvenir tous les monumens des anciens, leurs livres sont remplis de discours des généraux, des chefs à leurs armées, à leurs soldats, aux vaincus, aux peuples soumis. Peu de batailles ont été données sans que les chefs aient parlé à leurs compagnons d'armes, et souvent de grands succès ont été le résultat de cette précaution. Nous négligeons trop ce moyen d'échauffer les esprits, et de rallier les cœurs des peuples régénérés ou vaincus.

Les armées sont sans tache, les fautes même de quelques généraux patriotes doivent être ensevelies ; leurs trophées, leurs blessures, leurs travaux parlent assez en leur faveur, même aux peuples qui ont eu à se plaindre de leurs écarts ou de leur rigueur : mais toute notre sévérité, toute notre surveillance doit s'étendre à une prompte régénération des administrations militaires ; ce sont elles qui ont fait tout le mal, ouvert la porte à tous les abus, et déshonoré notre cause.

Le corps des commissaires des guerres devoit défendre la fortune publique, prévenir et réprimer les vols et les dilapidations, surveiller et découvrir les voleurs, les fournisseurs infidèles, veiller sur le bien-être du soldat, et le soulager dans ses travaux. Combien peu de ces fonctionnaires ont rempli leurs devoirs ! Il faut le dire franchement : un trop grand nombre de commissaires

des guerres ont perdu la confiance des citoyens et des armées, se sont avilis, déshonorés par leur luxe, leur négligence, leurs déprédations ; et le corps presque entier, par la faute de plusieurs membres, est tombé dans un tel avilissement, qu'il est impossible, même aux bons, de reconquérir l'estime et la confiance nécessaires pour faire le bien. Il faut donc réorganiser ce corps important, et prendre toutes les précautions nécessaires pour arriver à une bonne organisation. Il faut supprimer jusqu'au nom de commissaires des guerres, et créer des préfets militaires assez indépendans pour être incorruptibles, mais assez identifiés avec les grades et les droits à l'avancement militaire, pour n'être point avilis et méprisés du soldat. Il faut que le préfet militaire comme le quartier-maître, comme le soldat de tout arme et de tout grade, puisse parvenir au généralat, s'il en est digne, et ne s'accoutume pas à regarder ses fonctions comme un moyen de fortune sans honneur, sans avancement et sans responsabilité.

Deux fois nous avons réorganisé nos armées presque sous le feu de l'ennemi. Nous pourrions peut-être faire encore des encadremens et des réformes utiles. Le nom de demi-brigade a je ne sais quoi de vague et d'insignifiant. Si on adoptoit celui de légion, plus clair, plus influent sur l'esprit du soldat, pourquoi, au lieu de les désigner par numéros, ne les désigneroit-on pas par nos exploits, peut-être même par les noms de nos grands hommes ? Croyez-vous que la légion de Fleurus ne défendroit pas vaillamment les champs de la Belgique, que la légion d'Arcole ne combattroit pas avec héroïsme près de cette position célèbre, que la légion de Rastadt pardonneroit aux hussards de Secklers ? Croyez-vous que la légion de Joubert, formée de patriotes Italiens, ne sauroit pas se frayer la route de Milan sur le corps des Austro-Russes ! Ainsi l'esprit des

nations alliées, le souvenir de nos exploits, l'ombre de nos grands hommes seroient un levier de plus pour nos victoires.

Les encadremens furent peut-être quelquefois faits d'une manière impolitique. Assurons aux conscrits de chaque département qu'ils ne seront point séparés sans nécessité. Cette union peut rendre les travaux plus faciles, et rendre aux familles leurs privations moins pénibles par la fréquence des relations. On combat avec plus d'ardeur sous les yeux de ses amis; on n'ose se déshonorer, ni lâcher pied, quand on a pour témoins les hommes dont on est connu, avec lesquels on doit passer sa vie. Une lettre porte dans un département les nouvelles de tout un bataillon, distribue la louange ou le blâme, appelle des encouragemens ou des reproches. Chaque jour nos amis, nos frères font des actes d'héroïsme, et nous les ignorons, parce que les corps où ils servent nous sont inconnus. Les armées des Républiques ne doivent ressembler en rien à celles des monarchies.

J'adopte une partie des vues militaires de votre commission, et plusieurs autres secondaires qui se présentent naturellement. Je mettrois quelque importance à créer dans chaque armée une place d'historiographe chargé de recueillir les faits et les matériaux pour l'histoire de nos armées. Chaque corps, chaque général adresseroit les preuves des exploits à sa connoissance. Ce fonctionnaire, d'un côté, assembleroit des faits, des pièces essentielles à la rédaction de nos fastes militaires, qui sont trop souvent ignorés, et perdus pour nous; d'un autre côté il transmettroit dans les départemens les belles actions de nos guerriers, et entretiendroit ainsi le feu d'une utile émulation.

Pensez-vous aussi qu'en accordant dès ce moment dix

mille congés, par exemple, par an aux militaires les plus recommandables par leur conduite et la nécessité de leur présence dans leurs foyers, et en les remplaçant par un pareil nombre de conscrits, vous ne donneriez pas aux armées une espérance qui allégeroit leurs travaux, consoleroit leurs familles, créeroit une rotation utile à la propagation de l'esprit militaire en France, et vous concilieroit davantage encore en cet instant le cœur des soldats ?

Je n'insiste pas davantage sur ce sujet, parce que je sais que des idées relatives aux mesures militaires occupent la pensée de plusieurs de mes collègues, et particulièrement de la commission militaire. Les autres mesures que j'ai à proposer sur cette partie ne paroissent pas avoir besoin de développement.

Représentans du peuple, ce n'est pas à mon âge, avec des connoissances aussi bornées, qu'on peut avoir la folle et ridicule prétention d'influencer les méditations et les actes du sénat français ; mais j'ai l'orgueil de prétendre à l'honneur de la bonne volonté et d'un dévouement courageux. L'instrument qui réveille est rarement celui qui épanouit les sens, et domine les affections de l'ame ; mais il est utile du moins d'être réveillé quand le sommeil conduit à la mort, et il ne faut pas briser les signaux qui avertissent de l'éruption du volcan. Si j'avois à parler de moi, je vous dirois qu'à-peu-près à pareille époque, dans la session dernière, j'osai faire entendre des vérités trop cruellement confirmées par les évènemens, et que je présageai la rupture tragique des négociations de Rastadt, et les revers qui ont suspendu nos victoires. Je ne me suis pas plaint alors d'avoir vu mes plaintes inquiètes se perdre dans les airs ; heureux si elles avoient pu nous épargner la perte de l'Italie, et le massacre de nos ministres de paix ! mais

63

elles me donnent en ce jour le droit de les rappeler à votre mémoire, et de vous demander, au nom de la patrie, de méditer les réflexions que je vous présente, et de les renvoyer à l'examen de votre commisssion.

Je soumets au Conseil les divers projets qui suivent.

N. B. Les mesures que j'ai proposées ayant été imprimées et distribuées séparément aux membres des deux Conseils pour éviter le retard, il m'a paru inutile de les replacer ici.

A PARIS DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Fructidor an 7.